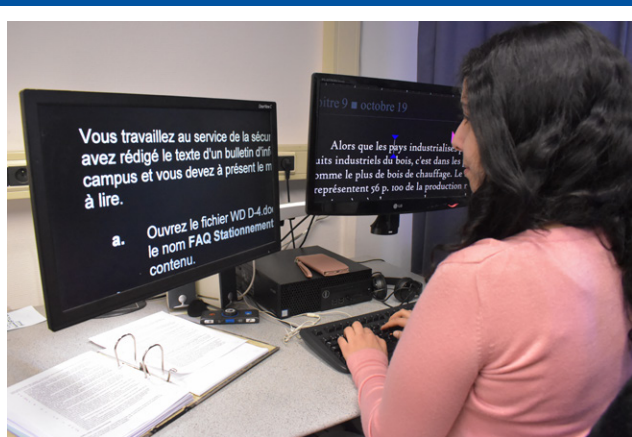


LA CANNE BLANCHE

BULLETIN TRIMESTRIEL
Octobre - Novembre - Décembre
N° 4 2019

Bureau de dépôt Bruxelles X
N° d'agrégation P207078



- Psychomotricité : une unité corporelle
- Diabète et atteintes de la rétine
- Formation adaptée
- Retour BrailleTech
- Entre Nous

ligue braille ^{asbl} 

Rue d'Angleterre 57
1060 Bruxelles
Tél. : 02 533 32 11
IBAN : BE11 0000 0000 4848
BIC : BPOTBEB1

LA CANNE BLANCHE

Rédaction et coordination : Christine Massin.

Ont collaboré à ce n° : Lieve Loubers, Charlotte Santens, Alessandro Rastelli, Astrid de Pret, Christine Stiennon, Catherine Claeys, Bruno Liesen, Catherine Dosen, Michèle Dubois, Ineke Godts, Julien Rolin.

Photos : Lieve Loubers, Dafina Draganova, Alessandro Rastelli,

FTPL (Fédération Touristique Province de Liège).

Impression : Impresor • Ariane by Image Services.

Abonnement : 10 € à verser sur le compte IBAN : BE11 0000 0468 0248 – BIC : BPOTBEB1 avec en communication : 'Abonnement Canne Blanche'. Gratuit pour les personnes aveugles et malvoyantes et pour les donateurs pour tout don à partir de 40€. Disponible sur CD Daisy et sur le site web : www.braille.be.

Contact : Ligue Braille asbl, Rue d'Angleterre 57 – 1060 Bruxelles –

Tél. : 02 533 32 11 – Fax : 02 537 64 26 – E-mail : info@braille.be.

Éditeur responsable : Michel Magis, Rue d'Angleterre 57 – 1060 Bruxelles.



- Aidez-nous à éviter les gaspillages : en cas de déménagement, d'erreur dans vos coordonnées ou si vous recevez cette revue en double, merci de nous en avvertir !
- La Ligue Braille traite vos données personnelles dans le respect de vos droits et de ses obligations, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Pour toute question au sujet du traitement de vos données, consultez notre Privacy Policy sur www.braille.be. Pour consulter, modifier, supprimer vos données ou pour toute autre question, contactez-nous par voie postale ou via info@braille.be.
- Si vous ne souhaitez plus recevoir La Canne Blanche, faites-le nous savoir par voie postale ou via info@braille.be.
- On ne le répétera jamais assez : ne vous laissez pas abuser par des personnes peu scrupuleuses. La Ligue Braille ne vend rien, ni de porte à porte, ni sur la voie publique.
- La Ligue Braille rappelle qu'elle est une association neutre, attachée aux valeurs démocratiques et active dans l'ensemble du pays. Elle est au service de toutes les personnes aveugles et malvoyantes.

DANS CE NUMÉRO

Le poids des ans	p. 1
La psychomotricité : (re)trouver une unité corporelle	p. 2
Diabète et atteintes de la rétine : comment prévenir et traiter ?	p. 9
Formation adaptée : une réelle valeur ajoutée !	p. 15
Victor, musicien en herbe, subjugué le palais royal.	p. 17
BrailleTech 2019 : retour sur ce rendez-vous de technophiles !	p. 20
BrailleTech 2019 : quelques ateliers en détail... ..	p. 23
La fonction consultative : un must à préserver	p. 26
La Ligue Braille près de chez vous	p. 31
Scala chante « Noms de filles » pour nos 100 ans	p. 35
Le coin des volontaires : les coulisses de la Tombola	p. 37
Nos joies et peines	p. 39

- 20 km de Bruxelles : édition spéciale anniversaire !
- Prix Lion-Francout 2020.
- En direct du BrailleShop : nos meilleurs Vœux !
- En direct du Service social : Carte de parking – Augmentation d'allocations du SPF Sécurité sociale - Nouveau statut pour les chômeurs souffrant d'un problème sérieux - Grapa : adaptation des règles et simplification administrative - Un ticket modérateur fixe pour la séance de kinésithérapie - L'accord du gouvernement COCOF : politique de l'aide aux personnes handicapées - Du nouveau au TEC - Localiser un CPAS sur Géoportail.
- En direct du Service accompagnement : Stage à la Mer – Session de sensibilisation.
- En direct du Centre de formation professionnelle : c'est la rentrée !
- En direct du Service culturel : À la Bibliothèque : Top 5 des livres audio – « Tapage » – Le club de lecture - Les rencarts de la Bibliothèque – Le Ciné-Club Braille – Les langues à la Bibliothèque - À la Ludothèque.
- En direct du Service loisirs : Activités à Bruxelles – Activités en Wallonie.

ENTRE NOUS



LE POIDS DES ANS.

Le temps presse, le temps passe, une année s'achève. Et nous voilà déjà à quelques encâblures de 2020.

Sous peu, la Ligue Braille donnera le coup d'envoi de son centenaire.

Si la valeur n'attend pas le nombre des années, l'âge peut aussi se révéler une vertu magnifique pour qui sait s'adapter. Longévité rime alors avec légitimité. Rester en phase avec son environnement, rester à l'écoute de ses membres, rester souple d'esprit, là réside le défi pour que le poids des ans ne devienne pas une épouvantable tare.

Avec le développement des technologies, il n'y a jamais eu autant d'outils pour favoriser l'autonomie de la personne handicapée visuelle. Dans cette perspective, la Ligue Braille, association spécialisée et expérimentée, garde tout son sens en l'aidant notamment à acquérir et maîtriser les nouveaux outils nécessaires à la (re)conquête de son autonomie.

Fidèles lectrices et lecteurs de plus ou moins longue date, vous savez notre capacité à nous réinventer dans un monde qui change vite, dans un souci d'inclusion toujours plus aboutie.

Cet anniversaire sera l'occasion de rendre hommage aux figures qui ont marqué l'association de leur vision. Et de célébrer nos collaboratrices et collaborateurs qui ajoutent leur expérience à celles de leurs prédécesseurs pour faire de la Ligue Braille la référence en matière de handicap visuel.

Mais si la Ligue Braille a pu s'ancrer dans la durée, c'est aussi grâce au soutien de nos volontaires et de nos donatrices et donateurs qui ont offert de leur temps et de leurs moyens. Nous sommes fiers de vous compter à nos côtés. Pour votre fidèle et généreux soutien passé et à venir, un très respectueux MERCI !

Nous vous souhaitons de très joyeuses fêtes et vous donnons rendez-vous en mars 2020. Soyez au rendez-vous.



LA PSYCHOMOTRICITÉ : (RE)TROUVER UNE UNITÉ CORPORELLE.

A l'automne 2018, la Ligue Braille avait inauguré un nouvel espace, le SnoezelBraille, destiné à stimuler la sensorialité des personnes aveugles et malvoyantes dans un espace sécurisé. Nous en avons poussé la porte pour assister à deux ateliers parents - enfants et de locomotion.

Grâce à deux généreux sponsors — la Fondation Lippens et Candriam —, un espace snoezelen, venant de la contraction de « snuffelen » (renifler ou sentir) et « doezelen » (sommoler), a été ouvert il y a tout juste un an. C'est là qu'y sont organisés des ateliers de psychomotricité parents - enfants, d'aide à la locomotion et de relaxation, sous la conduite de Julie Dahlem, assistante en psychologie.



Décoré de grandes fresques murales en relief réalisées par Edouard Colassin, collaborateur aux talents artistiques confirmés, le SnoezelBraille offre un cadre spécifiquement structuré, propice au développement d'une qualité relationnelle entre la personne handicapée visuelle et la thérapeute.



Formée à la Pratique Psychomotrice Aucouturier (PPA), Julie est préparée à observer, accueillir, accompagner et comprendre l'expressivité motrice de l'enfant afin d'apporter des réponses adaptées à ses besoins spécifiques.

La PPA¹ — du nom de son fondateur — vise au développement global de l'enfant par la voie du corps et du mouvement. Elle se fonde sur une conception unitaire de la personne, le psychisme et l'intellect étant indissociablement liés à leurs racines corporelles. Elle mise sur les ressources de l'enfant pour l'amener à déployer toutes ses potentialités, qu'elles soient motrices, affectives, cognitives ou relationnelles. Pour y parvenir, la recherche du plaisir sensorimoteur est essentielle. Une séance de PPA nécessite un cadre spécifiquement structuré (espace, temps et matériel) et une qualité de relation qui visent à mobiliser l'enfant dans un itinéraire de maturation psychomotrice.

Atelier de psychomotricité parents - enfants.

Cet atelier permet aux parents d'accompagner leur enfant sur le chemin de maturation. Il est mis en place pour permettre à l'enfant ou aux (grands-)parents de découvrir une relation différente, axée sur le corps, le mouvement, le plaisir d'être ensemble dans un lieu sécurisant et adapté à leurs besoins. Cet atelier n'est pas une thérapie psychomotrice. Il est un moment de complicité en famille où les parents redécouvrent leur enfant dans un espace bien adapté.

« Dans le cadre des ateliers parents - enfants, j'accueille l'enfant et/ou le parent ayant une déficience visuelle. J'encourage l'enfant à se saisir du matériel de jeu mis à sa disposition (formes en mousse, balles,

¹ www.ebppa.be



foulards, matériel d'éveil...). Le jeu se fait librement. Il appartient au psychomotricien et au(x) parent(s) de l'accompagner. Ce qui m'intéresse, c'est la manière avec laquelle l'enfant joue et non ce à quoi il joue. Sur base de mes observations, je vais favoriser sa maturation par le biais de jeux sensori-moteurs (balancements, glissades, sauts, déséquilibre...) », explique Julie, notre psychomotricienne.



*David (6 ans) prend conscience de ses jambes et de leur utilité.
Il les utilise désormais pour repousser les formes en mousse érigées en mur.*

Julie nous présente David (6 ans) atteint de problèmes visuels et d'une infirmité motrice cérébrale (IMC). David ne sait pas se tenir debout seul et marche avec le soutien d'un adulte. Après un échange avec le professionnel de l'école où David est scolarisé et la maman, des séances parents - enfants ont été mises en place.

« Mon but est de permettre aux parents de voir autre chose que le handicap, pour se centrer aussi sur les compétences et les potentialités de leur enfant »,



continue Julie. « Ici, l'infirmi t  motrice complique les acquisitions, mais en passant par les jeux sensori-moteurs, nous pouvons permettre   l'enfant d'unifier son corps, de se le repr senter via des sensations de plaisir qui s'enregistreront (s'engrammeront) dans le corps. Ainsi, le corps se remobilise, se met en mouvement et vit de nouvelles sensations. »

David appr cie les jeux de destruction de mur en mousse. Au cours des premi res s ances, les formes en mousse tombaient sur tout son corps, il les repoussait avec ses bras, sans r action au niveau des membres inf rieurs. Au fil des s ances et des jeux propos s (roulade, d placement dans un drap, balancement, d s quilibre sur balle...), David s'est progressivement



mis   solliciter ses jambes avec force et plaisir pour les  carter, sous le regard  mu de sa maman.

David port  par sa th rapeute, compl tement d tendu, se laisse bercer.

Tout en veillant au respect des r gles et des limites, le sp cialiste de la PPA propose et encourage l' volution dans une relation de confiance et de plaisir. Julie remarque : « David adore l'ascenseur. Emprunter l'ascenseur avant et apr s chaque s ance de psychomotricit  est devenu un rituel qu'il partage avec sa maman. Comme il aime le mouvement induit, partant de son plaisir d' tre port , je lui propose d' tre berc  dans un hamac, variant les rythmes et cr ant des petites ruptures. David rit, r fl chit, en redemande... »



Le passage par le corps permet de revenir aux bases, au socle de notre être. Une représentation plus « décentrée » du corps peut ainsi se construire. C'est pourquoi dessiner, modeler ou encore écouter une histoire clôt habituellement la séance.

Bercé dans un hamac improvisé, David ressent le mouvement et enrichit ses sensations.



Aide à la locomotion et relaxation.

Les ateliers d'aide à la locomotion constituent une autre possibilité offerte par l'installation du SnoezelBraille. « Souvent, mes collègues des Services d'accompagnement ou d'insertion professionnelle observent des difficultés chez un bénéficiaire, une peur, un manque d'équilibre, un problème d'orientation. Je dresse un bilan fonctionnel basé sur plusieurs éléments comme la posture, le tonus, l'équilibre, la coordination. L'objectif est de pointer ce qui dysfonctionne dans le corps et de redonner confiance dans ses propres ressources. Pour le bénéficiaire présent, une des difficultés relevées par l'accompagnatrice en Orientation & Mobilité était une difficulté d'équilibre qui rendait insécurisants les déplacements dans les escaliers. Lors d'un premier bilan, j'ai pointé un tonus extrêmement élevé. Le corps s'était transformé en une véritable carapace. Or, l'ajustement tonique permet de se mouvoir avec aisance. On ne peut ni monter des escaliers ni se déplacer en rue avec une canne blanche ou sur son lieu de travail avec un tonus non ajusté. Mon travail consiste à rendre la conscience perdue du corps », motive Julie.



*Gaucher contrarié, Monsieur B. a des difficultés pour s'orienter.
Julie l'entraîne à se repérer dans l'espace par différentes techniques.*

Atteint d'une rétinopathie diabétique, Monsieur B. (50 ans) suit des séances de psychomotricité depuis fin 2018. Pendant les cours de locomotion, Julie avait observé que, ne sachant comment appréhender un déséquilibre, se mouvoir constituait pour lui un stress inhibant.

« L'atelier d'aide à la locomotion n'est pas un cours de locomotion. L'objectif pour Monsieur est de perfectionner la régulation tonique, les sensations proprioceptives, l'équilibre postural... pour faciliter l'apprentissage des déplacements avec canne », clarifie notre interlocutrice.

La main devant lui pour anticiper les obstacles, Monsieur B. s'entraîne à se déplacer en ligne droite au son du claquement de doigt de Julie placée à l'autre extrémité du parcours.





L'atelier commence par un échauffement. Aimant le basket et la danse, M. B. a choisi de s'échauffer au son de sa playlist. « Nous nous mouvons ensemble, nous baissant et nous relevant en rythme, tournant la tête et le corps tout en restant coordonnés », justifie-t-elle. Au bout d'une dizaine de minutes, la thérapeute et le bénéficiaire font le point sur l'atelier précédent. S'enchaînent ensuite des exercices d'orientation, de contournement d'obstacles, de représentation mentale... adaptés aux besoins spécifiques de la personne, dont la complication s'intensifie au fil des ateliers. La séance se termine par une relaxation dynamique selon la méthode de Jacobson, sur le matelas à eau.

La relaxation dynamique encourage à prendre conscience de son corps, de sa respiration, sans jugement, dans l'écoute de soi.



Les ateliers parents - enfants, de psychomotricité et de relaxation sont organisés sur rendez-vous.

Informations et inscriptions par e-mail auprès de julie.dahlem@braille.be ou par téléphone le lundi de 08 h 30 à 12 h 30 au 02 533 33 62.

Nous avons toujours besoin de vous.

La demande pour des ateliers de psychomotricité et d'accompagnement dans la vie quotidienne et professionnelle est croissante à Bruxelles comme en région. Si vous souhaitez nous aider à développer les services d'aide qui permettent à la personne handicapée visuelle de (re)conquérir son autonomie et (re)trouver goût à la vie, vous pouvez le faire au moyen du virement en annexe. La Ligue Braille vous en remercie.



DIABÈTE ET ATTEINTES DE LA RÉTINE : COMMENT PRÉVENIR ET TRAITER ?

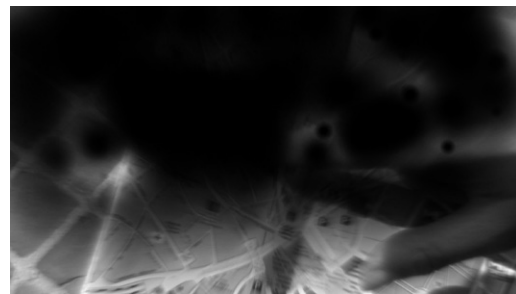
Le diabète est en augmentation partout dans le monde. On pourrait s'attendre à ce que ses complications, notamment sur la vue, le soient également. Or, les progrès du dépistage et des traitements permettent aujourd'hui de réduire le nombre des atteintes sévères. Explications avec le Dr Dafina Draganova, ophtalmologue aux CHU bruxellois de Brugmann et Saint-Pierre.

Quelles sont les maladies visuelles découlant du diabète ?

« Le diabète est d'une part un facteur de risque pour le développement d'une série de maladies des yeux présentes dans la population générale, et d'autre part, le facteur causal de l'atteinte oculaire appelée rétinopathie diabétique. C'est une des complications classiques du diabète. »



Vision normale.



Hémorragie du vitré due à une rétinopathie diabétique proliférante.



Maculopathie diabétique.



« Le fait d'être diabétique augmente le risque de développer : une cataracte, un glaucome, des infections oculaires, une sècheresse oculaire, une paralysie des muscles oculomoteurs, une neuropathie optique ischémique, et des occlusions vasculaires rétiniennes. »

Dr Dafina Draganova.

Quelles sont les causes de la rétinopathie diabétique ?

« L'excès de sucre dans le sang fragilise les parois de tous les vaisseaux de petit calibre (capillaires) dans le corps. La vascularisation de la rétine est essentiellement assurée par ce type de vaisseaux, raison pour laquelle elle est particulièrement sensible. »

« Les capillaires fragilisés perdent leur étanchéité et se bouchent. Ceci entraîne d'une part une souffrance par manque d'oxygène (ischémie) de la rétine périphérique, et d'autre part un gonflement (œdème) au niveau de la partie centrale de la rétine (macula). »

« L'ischémie rétinienne a tendance à s'étendre et aux stades avancés, elle provoque l'apparition de nouveaux vaisseaux rétiniens défectueux (stade dit prolifératif) qui peuvent être responsables de graves complications telles qu'un saignement intraoculaire, un décollement de la rétine ou un glaucome néovasculaire.



L'œdème du centre de la rétine entraîne une baisse de l'acuité visuelle qui peut être importante et seulement partiellement réversible. »

Y a-t-il des signes avant-coureurs ?

« Il est primordial de savoir que la rétinopathie diabétique peut être complètement asymptomatique, jusqu'aux stades très avancés. Lorsqu'il y a une présence d'œdème maculaire, le patient peut remarquer une vision floue, une déformation des lettres à la lecture, une tache dans le champ de vision centrale, et des difficultés à percevoir les couleurs. »

Comment prévenir ? Pourquoi est-ce important de dépister régulièrement ?

« La survenue de la rétinopathie diabétique peut être prévenue par un contrôle rigoureux de la glycémie, ainsi que des facteurs de risque cardiovasculaire souvent associés au diabète (hypertension artérielle, dyslipidémie, tabagisme, syndrome d'apnées du sommeil). »

« Il est essentiel que les patients diabétiques effectuent un dépistage au moins une fois par an parce que la rétinopathie diabétique peut être asymptomatique. La découverte d'une rétinopathie au stade débutant (minime) est un signal d'alerte pour le patient et son endocrinologue. À ce stade, la rétinopathie est potentiellement réversible : un parfait contrôle du diabète et des facteurs de risque cardiovasculaire peuvent la faire disparaître ou éviter qu'elle ne progresse. »

« La découverte d'une rétinopathie / maculopathie à un stade plus avancé mais en l'absence de complication majeure permet de traiter précocement et donc de conserver la fonction visuelle centrale et périphérique. »

Tous les diabétiques développent-ils une maladie visuelle ?

« La réponse est « non ». Chez les diabétiques de type 2, si le diabète a été diagnostiqué rapidement, donc si le patient n'est pas resté pendant plusieurs mois / années en état d'hyperglycémie avant d'être traité, et si le diabète et



les facteurs de risque cardiovasculaire sont bien contrôlés, il est possible qu'il ne développe pas de rétinopathie diabétique. »

« La situation dans le diabète de type 1 est un peu différente à cause de la durée plus longue de la maladie chez ces patients qui sont atteints depuis l'enfance. Il est plus rare dans ces cas de n'avoir aucun signe de rétinopathie, mais encore une fois, un bon équilibre du diabète permet de limiter des dommages sur la rétine et de garder une fonction visuelle normale. »

Y a-t-il des catégories de la population qui sont plus à risque que d'autres ?

« Les personnes qui présentent plus de risque de développer une rétinopathie diabétique sont celles avec un mauvais équilibre de diabète, une durée de diabète plus longue, et qui présentent des facteurs de risque cardiovasculaire tels qu'une hypertension artérielle, une dyslipidémie, un tabagisme, un syndrome d'apnées du sommeil. »

Les maladies visuelles liées au diabète sont-elles en progression en Belgique ?

« La prévalence du diabète augmente au niveau mondial et la Belgique n'est pas une exception. Comme le nombre total de personnes diabétiques augmente, il est logique que le nombre de personnes atteintes de rétinopathie diabétique augmente aussi. Néanmoins, grâce aux progrès en termes de dépistage et grâce aux traitements disponibles et dispensés à temps, la proportion de patients atteints de rétinopathie diabétique sévère va diminuer. C'est déjà ce que nous observons en comparaison avec la situation d'il y a 20 ans en Belgique. »

Quels sont les traitements possibles, quels résultats offrent-ils et quelles en sont les limites ?

« Le premier traitement de la rétinopathie diabétique est le contrôle le plus strict possible de la glycémie et des facteurs de risque cardiovasculaire. Avant de procéder aux traitements ophtalmologiques, il faut s'assurer qu'il



y a un effort qui est fait dans ce sens. Une bonne communication entre l'ophtalmologue, le médecin traitant et l'endocrinologue est essentielle. »

« Lorsque le patient présente une rétinopathie diabétique à un stade avancé (préprolifératif sévère ou prolifératif), l'ophtalmologue procède au traitement par laser de la périphérie rétinienne. Le but de ce traitement est de stabiliser la rétinopathie et d'éviter des complications majeures. C'est un traitement effectué en plusieurs séances. Quand il est complet, il ne doit plus être refait. »

« L'œdème du centre de la rétine peut être traité par des injections dans l'oeil (régulières et souvent chroniques) d'anti-VEGF¹ ou de corticoïdes, et/ou par laser. Au stade des complications majeures, des traitements chirurgicaux sont parfois nécessaires. »

Le nouveau traitement anti-VEGF par injection dans l'œil existe depuis peu et semble offrir de meilleurs résultats que les autres traitements (amélioration de la vision, moins d'effets indésirables...) : qu'en est-il ?

« Les injections d'anti-VEGF sont utilisées pour traiter l'œdème du centre de la rétine. Elles sont efficaces et ont un bon profil de sécurité. Ce traitement est symptomatique et pas curatif. Il doit donc être répété très régulièrement. Par ailleurs, il existe une série de critères de remboursement qui doivent être remplis pour que le patient puisse en bénéficier (notamment un bon contrôle du diabète démontré dans la prise de sang). Même si ces injections ont beaucoup aidé dans la prise en charge de l'œdème maculaire, elles ne sont pas la solution dans chaque cas. Il y a toujours une place pour les autres modalités de traitement tels que le laser ou les injections de corticoïdes. »

¹ Anti-VEGF, en anglais : vascular endothelial growth factor, c.-à-d. facteur de croissance de l'endothélium vasculaire.



Ces traitements sont-ils douloureux, contraignants, coûteux... ?

« Les traitements laser se font en consultation. Un laser appliqué au centre de la rétine n'est pas douloureux. Le laser de la périphérie rétinienne peut être ressenti comme douloureux par certains patients. Actuellement, au CHU Brugmann, nous disposons d'un nouveau type de laser qui permet d'effectuer le traitement avec un excellent confort du patient. »

« Les injections intravitréennes se font sous anesthésie locale et dans des conditions de stérilité stricte en salle dédiée ou en salle d'opération. La sensibilité des patients est variable, mais la plupart ne ressentent qu'un léger inconfort au moment de la piqûre. »

« Les traitements peuvent être contraignants lorsqu'ils impliquent des visites fréquentes chez l'ophtalmologue. Il est important d'expliquer au patient le plan de traitement, et de discuter avec lui de la faisabilité de ce plan. Quand le patient est activement impliqué dans sa prise en charge, le traitement est perçu comme moins contraignant. »

« Au niveau du coût, il y a en Belgique une excellente prise en charge des traitements liés au diabète et ce facteur n'est pas limitant. »

Si vous deviez donner un conseil aux patients diabétiques, ce serait... ?

« On ne subit pas l'avenir, on le fait ». Vous pouvez agir sur l'avenir de votre santé et de votre vue en faisant tous les efforts possibles pour équilibrer votre diabète. Ne vous découragez pas, soyez motivés et optimistes ! »

Merci au Prof. Postelmans pour sa relecture attentive.



FORMATION ADAPTEE : UNE RÉELLE VALEUR AJOUTÉE !

En septembre, la Ligue Braille a lancé une campagne de sensibilisation afin de soutenir l'emploi des personnes aveugles et malvoyantes. La campagne a mis l'accent sur les efforts que ces dernières doivent fournir pour décrocher un emploi ou le conserver. L'occasion pour nous de rencontrer Sara Jadi, stagiaire au Centre de formation professionnelle (CFP) de la Ligue Braille.

Quelle est l'origine de votre handicap visuel ?

« Dès la naissance, je ne voyais pas bien. Mon acuité est telle que je dois rapprocher les objets et les documents très près des yeux. J'ai pourtant suivi toute ma scolarité dans l'enseignement ordinaire. »

Quelle est votre formation ?

« J'ai un bachelier d'éducatrice spécialisée en accompagnement psychoéducatif. Il m'a fallu plus de temps que les autres pour être diplômée. Je perdais beaucoup d'énergie à obtenir les formats de cours adaptés à mes besoins. A l'école, on ne se rendait pas compte de mes difficultés, alors je devais redoubler d'efforts. Il faut dire que je n'aime pas trop me plaindre et j'avais tendance à cacher mes problèmes. Depuis, j'ai appris l'importance de la communication. C'est d'ailleurs un des modules de la formation que je suis actuellement. »

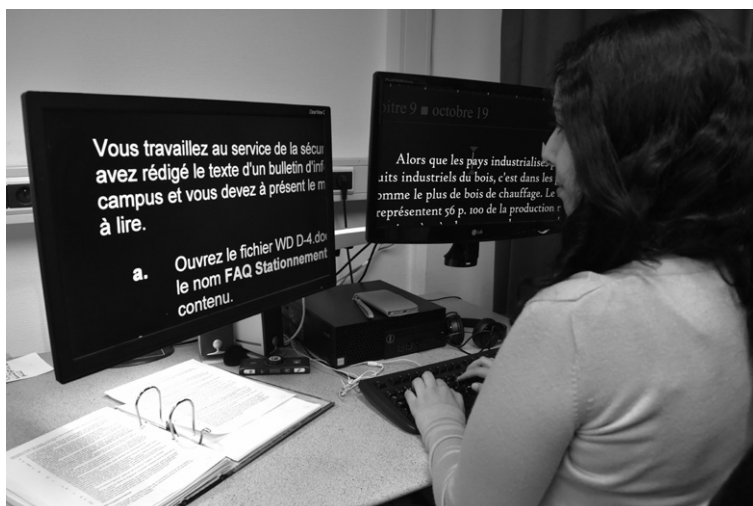
Vous connaissiez déjà la Ligue Braille avant d'arriver ici ?

« Oui, ma sœur aînée est venue m'inscrire lorsque j'étais adolescente. Elle s'est informée sur mes droits et les aides techniques adaptées. C'est ainsi qu'on m'a conseillé l'emploi d'une vidéo-loupe et du logiciel « ZoomText » que j'utilise avec plus d'aisance depuis ma formation. »



Parlez-nous de vos cours ?

« Je suis une formation spécifique qui comprend du français, du néerlandais, de l'informatique et de la communication. Je suis suivie par un jobcoach à la Ligue Braille. C'est lui qui m'a aiguillée vers le CFP. Nous avons travaillé sur mon C.V. et sur ma lettre de motivation. Il m'a conseillé de me perfectionner dans ces quatre matières pour rassurer un futur employeur et rendre mon profil plus attractif. Ici, le rythme me prépare à la vie professionnelle. Nous devons arriver à l'heure et pointer comme si nous venions travailler. J'arrive en tram et je dois donc me dépêcher comme tout le monde. »



Sara Jadi.

Quel type d'emploi cherchez-vous ?

« Je voudrais être éducatrice mais je n'ai encore jamais entendu parler d'un éducateur malvoyant. Si cette personne existe, j'aimerais la rencontrer. Quand je me suis lancée dans mes études, ce qui m'intéressait, c'était les relations humaines. Dans mon parcours, je me suis parfois laissé décourager mais à l'arrivée, rien n'a changé. C'est toujours dans ce domaine que je veux travailler. J'ai 28 ans et une petite expérience grâce à mes stages. On dit que j'ai beaucoup d'empathie et que je dégage de la bonne humeur. Je dirais aussi que je suis déterminée et dynamique. J'ai vraiment hâte de trouver un emploi adapté à ma spécificité dans le milieu associatif. »



VICTOR, MUSICIEN EN HERBE, SUBJUGUE LE PALAIS ROYAL.

Victor (8 ans), aveugle, a eu la chance de rencontrer la reine Mathilde dans le cadre de l'émission télévisée « Merci voor de muziek » à la VRT. En plus de jouer des congas, il a enregistré l'ambiance sonore de cette rencontre royale sur son lecteur Daisy portable. Il nous raconte cette expérience unique.

« C'était très excitant d'aller au palais. La reine Mathilde est très gentille. Elle parle le néerlandais avec un accent français ; je trouve ça joli et un peu rigolo. Elle m'a très gentiment accueilli et m'a aidé à me diriger vers les congas. Lors du concert de clôture, elle était contente que je lise à haute voix la lettre en braille que j'avais écrite pour elle », se souvient Victor. « Elle était amusée quand j'ai enregistré nos éclats de rire sur mon lecteur Daisy. Elle a beaucoup applaudi et j'ai trouvé ça chouette. Nous avons aussi mangé un sandwich dans une assiette royale. Avec les doigts, je pouvais bien sentir la décoration sur les bords. Maman m'a dit que c'était doré. »



Victor joue aux congas (© VRT - Joris Bulckens).



Une passion qui ne date pas d'hier.

Victor suit des cours de musique depuis qu'il a 4 ans. « Mon papa joue de la batterie en amateur ; il me laisse jouer sur son vieux matériel. J'ai commencé à apprendre sur un tambour ou une cymbale. Ensuite, papa m'a appris à jouer sur la batterie toute entière », explique-t-il.

« Si quelqu'un m'explique bien où tout se trouve et si je peux toucher, alors j'arrive généralement à tout retrouver pour taper dessus après. Papa

m'apprend les rythmes, et j'écoute attentivement la musique. J'ai appris à jouer des congas à la maison mais aussi chez ma professeure de musique. Mon papa m'accompagne toujours à mes leçons et nous jouons souvent ensemble ». Victor joue aussi du piano depuis longtemps. Il aime beaucoup jouer des morceaux connus pour sa famille ou ses amis. Victor s'amuse aussi à faire de la musique et chanter avec sa sœur Nora. « Elle est très fière de son frère, du fait qu'il a l'oreille musicale et qu'il ose jouer devant de nombreuses personnes », ponctue Sofie, la maman de Victor.

La musique crée des liens.

Pour les parents de Victor, la visite au palais fut également un moment unique. « Nous remercions la reine ainsi que tous ceux qui ont permis à Victor et aux autres enfants d'exprimer leurs talents, et qui les ont motivés à jouer une chanson porteuse d'un message. Il est réconfortant de voir comment des enfants qui ne se connaissaient pas auparavant ont pu, en un bref laps de temps, faire de si belles choses ensemble lors du concert de clôture. Pour nous, c'est clair, la musique crée des liens ! »

Le visage de Victor n'est pas inconnu à la Ligue Braille. « Il fréquente très volontiers les stages organisés pendant les vacances scolaires. Il en revient



toujours très fier de ce qu'il appris, comme verser lui-même du liquide dans un verre », témoigne Sofie.

« En tant que parents, nous remarquons que notre fils arrive à grandir de manière autonome, mais on voit aussi qu'il se construit en tant que personne à part entière grâce aux stages et activités. Rencontrer d'autres enfants aveugles et malvoyants est aussi un facteur essentiel, selon nous »



Une expérience unique pour tout le monde (© VRT - Joris Bulckens).



BRAILLETECH 2019 : RETOUR SUR CE RENDEZ-VOUS DE TECHNOPHILES !

Cette année encore, le BrailleTech, notre salon dédié aux aides techniques pour les personnes aveugles et malvoyantes, a connu un franc succès, avec plus de 1 200 visiteurs en trois jours. De nombreux outils technologiques ont été présentés par des fournisseurs des quatre coins du pays, des ateliers conviviaux furent assurés par nos collaborateurs et bénévoles, et des moments de détente étaient également au programme. Passons ensemble le salon en revue à travers quelques témoignages.

De nombreux ateliers furent organisés sur des thèmes aussi divers que passionnants. Les visiteurs pouvaient par exemple découvrir quelles étaient les meilleures applications natives et téléchargeables destinées aux personnes déficientes visuelles. Et ces outils sont plus nombreux qu'on ne le pense !

Bernard, malvoyant, accompagné de Patricia, en garde un excellent souvenir :

« Cet atelier était très bien, et très instructif, nous avons appris beaucoup de choses. Je me posais beaucoup de questions car je suis malvoyant et je ne sais plus lire du tout. Je voulais avoir des informations concernant l'acquisition d'un smartphone et la possibilité



Patricia et Bernard.



Numéro 4 / 2019

Octobre – Novembre – Décembre

20 KM DE BRUXELLES 2020 : ÉDITION SPÉCIALE ANNIVERSAIRE !

Comme chaque année, la Ligue Braille alignera une des plus grandes équipes sur la ligne de départ des 20 km de Bruxelles. La date est fixée au **dimanche 31 mai 2020**.

A l'occasion de ses 100 ans, la Ligue Braille vous prépare une édition anniversaire qui restera dans la mémoire des participants. N'hésitez pas et venez fêter sportivement notre centenaire.

Notre équipe est ouverte aux coureurs voyants, malvoyants et aveugles, jeunes et moins jeunes, novices ou aguerris... mais tous animés par le même défi sportif et solidaire. Grâce aux fonds récoltés par leur participation, nous pouvons chaque année financer un grand nombre d'activités et services pour les enfants aveugles et malvoyants : le BrailleDay, les stages de vacances, le soutien scolaire, etc.

Si vous n'êtes pas en mesure d'intégrer notre équipe, vous pouvez nous soutenir en mobilisant vos proches ou votre entreprise, ou en parrainant vos frères, sœurs, compagnon, épouse, collègues, voisins, cousins, etc. Tout le monde est le bienvenu !



Concrètement, inscrivez-vous sur notre site www.braille.be. Les inscriptions sont ouvertes dès janvier 2020.

Les frais d'inscription des personnes aveugles et malvoyantes et de leurs accompagnateurs sont pris en charge par la Ligue Braille. Vous n'avez pas d'accompagnateur ? Nous chercherons un participant qui habite votre région et qui pourra s'entraîner avec vous.

Plus d'informations par téléphone au 02 533 33 11 ou par e-mail à 20km@braille.be.

PRIX LION-FRANCOUT 2020.

Chaque année, la Fondation Lion-Francout remet un prix de 25 000 € à une personne aveugle qui par son courage, ses activités et ses qualités morales, a surmonté les difficultés liées à son handicap et s'est rendue utile à la société.

Peuvent présenter leur candidature toutes les personnes aveugles à 100 %, habitant en Belgique depuis au moins 10 ans et de nationalité belge depuis au moins 5 ans. Les candidatures peuvent être présentées par des tiers. Toutes les candidatures non récompensées restent valables pour l'avenir, pour autant que les intéressés les confirment chaque fois par simple lettre adressée au « Prix Lion-Francout ». Les lauréats ne peuvent pas se représenter.



Pour les nouveaux candidats, il suffit d'adresser une lettre au Prix Lion-Francout accompagnée obligatoirement des documents suivants :

- extrait du casier judiciaire (anciennement certificat de bonnes vie et mœurs) ;
- photocopie de la carte d'identité ;
- certificat médical attestant de la cécité ;
- tous documents présentant de façon précise les activités du candidat ;
- tous autres documents que le candidat estime utiles à sa présentation.

Les candidatures doivent parvenir avant le 1er mai 2020 au :

Prix Lion-Francout, c/o Monsieur J.-M. Piret,
avenue des Tourterelles, 9 - 1150 Bruxelles.



EN DIRECT DU BRAILLESHP.

Le BrailleShop vous présente ses meilleurs vœux pour l'an neuf !

Après la période d'inventaire habituelle de début d'année, il vous sera à nouveau accessible à partir du jeudi 9 janvier dans les limites de notre horaire habituel, à savoir du lundi au jeudi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h ou exceptionnellement sur rendez-vous.

En cette année de centenaire de la Ligue Braille, nous mettrons plus que jamais tout en œuvre pour vous accompagner au mieux. Vous écouter, vous conseiller dans le choix de près de 500 articles susceptibles d'améliorer votre quotidien et régulièrement mis à jour, voire vous orienter vers d'autres services ou solutions en cas de besoin restent notre priorité.

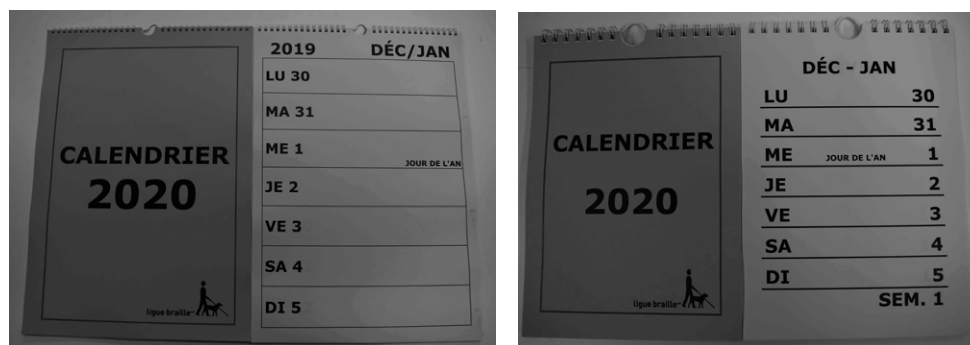
Nous vous les avons annoncés dans le numéro précédent de La Canne Blanche et nous commencerons l'année en vous rappelant que nos agendas et calendriers 2020 de différents formats resteront en vente tout au long de l'année jusqu'à épuisement de la demande.

- **Agenda A4** : 1 semaine par page (**R2175**).
- **Calendrier A4** : 1 jour par page (**R2177**).





- **Calendrier A3** : 1 semaine par page, à suspendre (**R2179**).
- **Calendrier A5** : 1 semaine par page, à suspendre ou à glisser dans votre sac (**R2181**).



Venez les acheter directement au BrailleShop ou commandez votre/vos exemplaire(s) de préférence par e-mail à brailleshop@braille.be ou par téléphone au 02 533 33 30.

Pour toute commande, une facture avec frais de livraison inclus et communication pour le paiement vous sera envoyée de préférence par e-mail ou en cas de besoin par courrier. Dès réception du paiement, l'envoi de votre commande se fera alors par Taxipost. En sachant que la préparation des colis ne se fait qu'une fois par semaine, en général le mardi, avec l'aide de nos bénévoles, votre commande vous parviendra en théorie le jour suivant ou le lendemain au plus tard en fonction de nos possibilités. En cas d'absence, vous trouverez un avis dans votre boîte aux lettres avec instructions pour l'enlèvement du colis au point poste indiqué.



NOUVEAUX TÉLÉPHONES.

Nous avons sélectionné 2 nouveaux appareils de téléphonie fixe avec fil.

Swissvoice Xtra 1150 (R208) : Un filaire simple à utiliser avec écran. Afficheur rétroéclairé avec grands caractères, 5 niveaux de contraste sur l'écran, clavier à larges touches avec inscriptions en braille, sonnerie extraforte (jusqu'à 85 db) avec annonce vocale du nom de l'appelant (10 noms peuvent être mémorisés), énoncé vocal des chiffres composés (7 langues dont le français), touche audio-boost volume du combiné jusqu'à + 30 db, compatible avec les prothèses auditives.



Swissvoice Xtra 3155 (R2207) : Un combiné filaire et sans fil aux fonctions de confort renforcées. Grand écran rétroéclairé sur le sans-fil, 8 touches d'appel direct avec photos sur le filaire, sonnerie avec lecture vocale du nom de l'appelant pour les 8 photos en mémoire, clavier à grosses touches et inscriptions en braille, énoncé





vocal des chiffres composés (7 langues dont le français), sonneries super fortes (jusqu'à 90 db) avec grand indicateur lumineux d'appel entrant sur le combiné et la base, touche audio-boost volume du combiné jusqu'à + 30 db, répondeur intégré de 30 minutes d'enregistrement avec lecture lente des messages, blocage de 100 numéros indésirables, compatible avec les prothèses auditives.

Nouveau GSM à clapet **Amplicomms Power Tel M7510 (R2209)** : remplace l'ancien modèle Amplicomms 6700 qui n'est plus suivi par le fabricant.



Simple à utiliser grâce à des touches larges éclairées, écran LCD haute résolution, volume réglable extra-fort, annonce vocale de l'appelant jusqu'à 10 noms issus du répertoire, sortie vocale des numéros composés (12 langues dont le français), 3 touches de numérotation abrégée, répertoire de maximum 500 noms et numéros, permet l'envoi et la réception de messages SMS et MMS, caméra 3 mégapixels intégrée, menu en 13 langues dont le français, fonctions de calendrier, calculatrice de poche, réveil, chronomètre.

Blindshell Classic (R2186) : Pour satisfaire la demande pressante, il est depuis peu en vente chez nous, à côté du **MiniVision de Kapsys (R2121)** dont nous vous avons déjà parlé dans un numéro précédent.

Le Blindshell Classic est un téléphone mobile





avec reconnaissance vocale. Les commandes vocales nécessitent une connexion internet. Clavier rétroéclairé avec touches noires et chiffres blancs, contraste, vitesse de lecture et taille de caractères réglables, 10 numéros abrégés, bouton SOS, micro Sim.

Avec ces deux derniers téléphones vocaux, les messages peuvent être dictés et lus moyennant connexions adéquates.

Attention, ces GSM ainsi que certains équipements de pointe tels que les smartphones, vidéo-loupes, scanners, etc., nécessitent des conseils, une orientation ou une formation personnalisés. Contactez l'assistant social de votre région afin qu'il puisse vous donner plus d'informations à ce sujet. Vous pouvez trouver leurs coordonnées ici :

<https://www.braille.be/fr/services-et-aides-techniques/premier-contact/qui-contacter>.

Vous retrouverez tous les autres articles de téléphonie disponibles sur notre site web :

www.braille.be/brailleshop/communication.

PARÉS POUR L'HIVER !

Pour profiter de vos balades hivernales, ne manquez pas de bien vous équiper.

En cas de neige, nos couvre-chaussures **Ice Cover** à enfiler au-dessus de vos chaussures et de vos bottes vous



évitent de glisser. Ils existent en différentes tailles : M pour les pointures 36-41 (**R1699**), L pour 39-46 (**R1700**) et XL pour 45-47 (**L2015**).

Pour les grands froids, nous avons à nouveau en stock les anciens modèles de casquettes avec logo de la cécité (**R1772**), en matière plus chaude.



Nous vous proposons également :



- Gants en matière polaire pour cannes de locomotion (**R1053**).

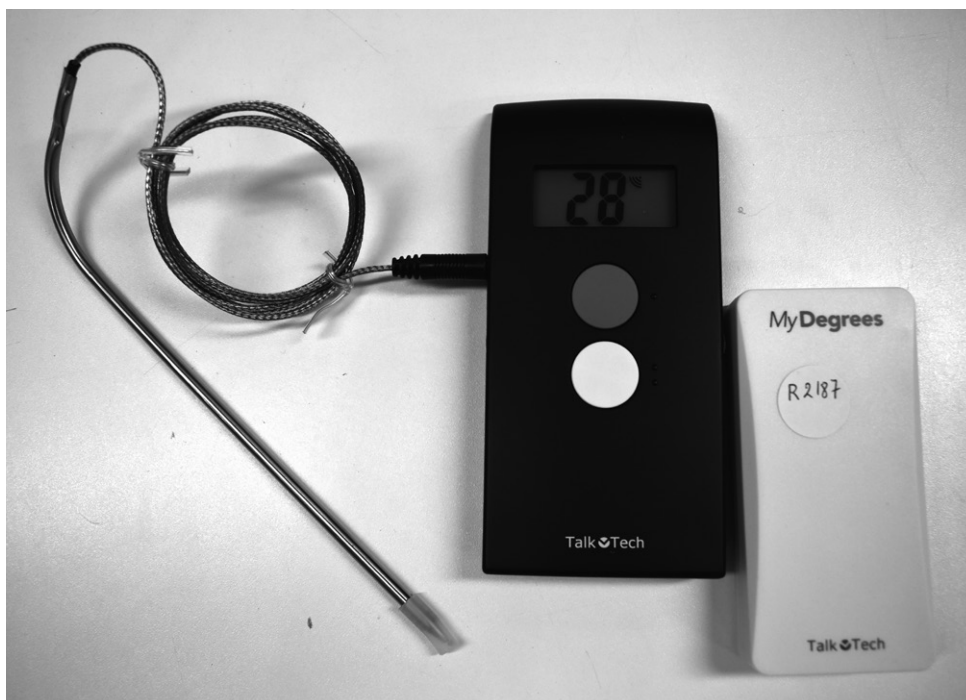
- Badges (3 cm) et brassards avec le symbole de la malvoyance constitué de 3 points noirs sur fond jaune, reconnus surtout sur les pistes de ski (**R2090**).





- Brassards pour circuler ou faire du sport, en dimension standard 32 cm (**R2085**), également disponibles sur demande en dimensions 28, 38 et 41 cm.

Pour passer de l'hiver au printemps, le **nouveau thermomètre parlant My Degrees (R2187)** verra grimper les degrés. Multilingue, dont le français, il permet de mesurer la température intérieure, extérieure et de cuisson entre -29°C et $+240^{\circ}\text{C}$. La température de cuisson est mesurée à l'aide d'une sonde, utilisable dans le four, sur le grill, dans des liquides, dans le réfrigérateur ou le congélateur. Volume réglable.





TOUJOURS À L'HEURE.

Avec le printemps vient le passage à l'heure d'été : dans la nuit du samedi 28 mars 2020 au dimanche 29 mars 2020, à 2 h du matin il sera 3 h.



Pour marquer le coup, nous avons sélectionné un **nouveau modèle de montre, la Diana Talks touch black (R2206)**, petite dernière de cette gamme. Multilingue (dont le français), elle annonce comme les autres le jour de la semaine et l'heure. Sa particularité est d'avoir un cadran entièrement noir, sans indication visuelle de l'heure, ce qui la rend particulièrement discrète. Pour entendre l'heure, il suffit d'appuyer sur le bouton supérieur droit ou sur le cadran lui-même.

C'est ainsi que nous prenons congé de vous, en vous disant à très bientôt !



EN DIRECT DU SERVICE SOCIAL.

Des nouvelles du SPF Sécurité sociale.

Carte de parking.

Les personnes dont l'état de santé réduit ou limite les capacités de déplacement peuvent demander une carte de stationnement pour personnes handicapées. Cette carte vous autorise à stationner à des endroits réservés et dans les zones bleues.

Certaines villes ou communes prévoient un nombre de places de parking réservées aux riverains. Pour stationner sur ces places, vous devez impérativement être en possession d'une carte de riverain. Votre carte de stationnement pour personnes handicapées ne suffit donc pas. Vous pouvez reconnaître les places réservées aux riverains au panneau « P » avec en bas l'indication « riverains ». Ce panneau se trouve toujours au début et à la fin de la zone de parking concernée. Dans certaines localités, vous pouvez également vous garer gratuitement avec la carte, mais cela varie énormément d'un endroit à l'autre. Demandez à l'administration locale quelles sont les règles en vigueur.

Vous pouvez également utiliser la carte à l'étranger. Contactez l'ambassade du pays où vous vous rendez pour plus d'informations.



Conditions à remplir.

Vous avez droit à une carte de stationnement pour personne handicapée si :

- Vous avez au moins 2 points pour le critère « mobilité » (adultes) ou « mobilité et déplacement » (enfants).
- Vous avez une invalidité permanente de minimum 80 %.
- Votre état de santé entraîne une perte d'autonomie de minimum 12 points.
- Vous avez une invalidité permanente des membres inférieurs de minimum 50 %.
- Vos membres supérieurs sont complètement paralysés ou amputés.
- Vous êtes invalide de guerre (civil ou militaire) à 50 % minimum.

Vous pouvez obtenir les formulaires de demande pour les cartes de stationnement auprès de votre administration communale. Ces formulaires doivent être introduits auprès du SPF Sécurité Sociale.

A moins que l'attestation officielle ne le prévoie autrement, la carte reste valable pour une durée illimitée et son usage est strictement personnel. Elle ne peut être utilisée que si le titulaire de la carte conduit le véhicule ou accompagne le conducteur en tant que passager.

**Important !**

1. La carte bleue de stationnement doit être placée avec la photo de la personne concernée en bas de manière à ce que la date d'expiration, le numéro de la carte et le cachet soient visibles pour les contrôleurs.

2. La personne en situation de handicap visuel peut, de par sa présence dans le véhicule, permettre au conducteur d'utiliser la carte de stationnement.

Augmentation d'allocations du SPF Sécurité sociale.

Le 1er juillet 2019, les montants de certaines allocations ont été augmentés de 2 %, hors index. Ces montants sont liés à l'index. Pour plus d'informations sur les indemnités et les catégories de situation familiale, consultez le site handicap.belgium.be en cliquant d'abord sur « Nos services » puis sur « Allocation ».

a) Allocation de remplacement de revenus.

- Catégorie A : 7 432,25 euros par an – 619,35 euros par mois.
- Catégorie B : 11 148,38 euros par an – 929,03 euros par mois.
- Catégorie C : 15 062,61 euros par an – 1 255,21 euros par mois.



b) Allocation d'intégration.

- Catégorie 1 (7-8 points) : 1 271,84 euros par an - 105,98 euros par mois.
- Catégorie 2 (9-11 points) : 4 206,76 euros par an - 350,56 euros par mois.
- Catégorie 3 (12-14 points) : 6 690,30 euros par an - 557,52 euros par mois.
- Catégorie 4 (15-16 points) : 9 722,78 euros par an - 810,23 euros par mois.
- Catégorie 5 (17-18 points) : 11 022,78 euros par an - 918,56 euros par mois.

Les montants repris ci-dessus sont des montants maximum. Vous n'avez droit au montant maximum que si vous n'avez aucune autre source de revenu, telle qu'un salaire, le revenu de votre partenaire, une prestation de sécurité sociale, etc. Ces différents revenus sont pris en compte dans le calcul de votre allocation. Tout ce qui dépasse un plafond déterminé légalement est déduit de l'allocation.

Nouveau statut pour les chômeurs souffrant d'un problème sérieux.

Les demandeurs d'emploi qui souffrent de problèmes sérieux d'ordre médical, mental, psychologique ou psychiatrique (MMPP) bénéficient d'un nouveau statut depuis le 1er juillet 2019, qui prend effet à compter du 1er janvier 2020. Celui-ci leur permet de continuer à obtenir une allocation de chômage ou de sauvegarde pendant une période de deux



ans renouvelable. Quelque 5 000 personnes se retrouvent dans cette catégorie parce que le problème dont elles souffrent ne leur permet pas de bénéficier d'une indemnité de maladie mais entrave considérablement leur recherche d'un emploi.

Ce statut particulier « MMPP » est attribué par les services régionaux de l'emploi (Forem, Actiris, VDAB) sur la base d'un outil scientifique international (International Classification of Functioning Disability Health). Il est assorti d'un accompagnement adapté et place le demandeur d'emploi dans une situation de disponibilité passive par rapport au marché de l'emploi.

Durant cette période, le demandeur a droit à des allocations de sauvegarde du même montant que les allocations d'insertion. S'il devient disponible sur le marché de l'emploi, il peut recevoir cette allocation pendant une période supplémentaire de deux ans maximum afin de lui permettre de trouver un travail.

Grapa : adaptation des règles et simplification administrative.

Les règles relatives à la garantie de revenus aux personnes âgées (Grapa), forme d'allocation sociale pour les plus de 65 ans qui ne disposent pas de ressources financières suffisantes, ont été rendues plus strictes. La Belgique compte 105 000 bénéficiaires de la Grapa, qui sont tenus de respecter certaines obligations.



Ainsi, il est nécessaire de signaler à l'avance un séjour temporaire à l'étranger, quelle que soit la durée. Un séjour à l'étranger de plus de 29 jours calendriers, consécutifs ou non, par année civile entraîne la suspension du paiement tandis que le bénéficiaire perd son droit à la Grapa s'il réside plus de six mois de manière ininterrompue à l'étranger ou s'il n'est plus inscrit au registre d'une commune belge. Cette obligation n'est pas nouvelle mais, désormais, le Service Pensions suspendra la Grapa pour un mois en cas d'absence de notification.

Les personnes doivent également signaler si elles s'absentent de leur domicile pendant plus de 21 jours consécutifs tout en restant en Belgique. Cette démarche est requise afin d'éviter qu'un contrôle se produise au domicile et que le paiement soit suspendu à tort, précise le service. Le contrôle peut s'effectuer à la résidence provisoire.

La procédure de contrôle est par ailleurs simplifiée. Le bénéficiaire devait auparavant se rendre personnellement à l'administration communale avec le certificat de résidence. Désormais, le facteur se rendra à son domicile à la demande du Service Pensions au moins une fois par an, à une date aléatoire. Si la personne concernée est absente, le facteur se représentera dans les jours suivants. En cas de trois tentatives infructueuses, le bénéficiaire de la Grapa aura cinq jours pour faire compléter un certificat de résidence par la commune.



Un ticket modérateur fixe pour la séance de kinésithérapie.

Depuis le 1er septembre 2019, le ticket modérateur, c'est-à-dire le montant à charge du patient après remboursement de l'assurance soins de santé, pour les prestations de kinésithérapie est devenu un montant fixe. Il ne s'agira donc plus d'un pourcentage de l'honoraire. Selon l'Institut national d'assurance maladie-invalidité (Inami), ce système est plus simple pour les kinésithérapeutes et les patients. La part personnelle à payer par le patient sera déterminée en fonction de la catégorie de soins (pathologies lourdes, aiguës ou chroniques, autres situations). Les prestations de 15 et 20 minutes ainsi que les prestations spécifiques pour « patients palliatifs à domicile » (entièrement remboursées) s'ajoutent à ces trois catégories.

Avec le nouveau système, les montants seront arrondis, ce qui impliquera un remboursement tantôt moindre, tantôt plus important de quelques centimes d'euro. Par ailleurs, les séances spécifiques de kiné pour les personnes atteintes d'infirmité motrice cérébrale seront accessibles aux adultes. Jusqu'ici, l'assurance soins de santé remboursait les séances de 60 minutes jusqu'au 21e anniversaire du patient. La suppression de cette limite d'âge permettra d'aider 700 patients de plus.

Enfin, à compter du 1er septembre 2019, la nomenclature clarifie la situation pour certaines techniques invasives effectuées par des kinés : l'acupuncture ou le dry-needling, par exemple, ne peuvent faire l'objet d'un remboursement.



Bruxelles.

L'accord du gouvernement COCOF : politique de l'aide aux personnes handicapées.

Mi-juillet 2019, le nouveau Gouvernement francophone bruxellois adoptait son accord de gouvernement pour la législature 2019-2024. En ce qui concerne le Service PHARE, les projets d'action suivent plusieurs axes :

1. **Programmation** : un cadastre des besoins et de l'offre de services existante devrait être établi pour apporter des réponses concrètes et pertinentes aux demandes du secteur du handicap.
2. **Information** : le Gouvernement souhaite créer un dispositif d'informations coordonnées sur le handicap à Bruxelles, lequel nécessitera la coopération des différentes entités concernées par le secteur. Un site internet unique réunirait toutes leurs informations.
3. **Centres de jour et d'hébergement** : une simplification du calcul des subventions annuelles sera mise en place en concertation avec le secteur, dans l'intérêt des centres et de leurs bénéficiaires.
4. **Centres de jour pour enfants scolarisés** : dans la logique du Décret Inclusion, le Gouvernement souhaite organiser l'évolution progressive de ces centres vers des services d'aide à l'inclusion scolaire et extrascolaire.
5. **Entreprises de travail adapté (ETA)** : les ETA feront l'objet d'une étude pour déterminer les meilleures modalités futures de déploiement et de financement.



Par ailleurs, le suivi social en ETA sera réformé, afin que chaque travailleur handicapé bénéficie d'un soutien optimal.

6. **Aides individuelles et aides à l'emploi** : l'octroi des aides individuelles sera progressivement transféré vers la COCOM, dans un souci de simplification administrative. Les aides à l'emploi dans le secteur ordinaire seront transférées vers la Région bruxelloise lorsque celle-ci se sera dotée du cadre réglementaire nécessaire.
7. **Aide spécifique pour les personnes autistes** : un plan sera mis sur pied, en concertation avec les tous les acteurs concernés. Les objectifs sont notamment d'évaluer l'offre de soins et de services existante afin de la rendre plus efficace et pertinente, d'améliorer le dépistage précoce, l'accompagnement des enfants et de leurs parents, d'agréer un deuxième service d'accompagnement, de renforcer le dispositif d'inclusion scolaire, de créer une Maison bruxelloise de l'autisme pour renforcer l'information et la prévention.

Wallonie.

Du nouveau aux TEC.

1. Abonnement de 4 mois pour les 12-24 ans.

La société wallonne de transports publics TEC a lancé une nouvelle formule d'abonnement d'une durée de 4 mois pour les 12-24 ans. Les tarifs sont de 44 euros pour un abonnement



Next (35,20 euros avec réduction « famille nombreuse »), 57 euros pour l'abonnement Horizon (45,60 euros avec réduction) et de 93,50 euros pour un abonnement Horizon+ (74,80 euros avec réduction). Jusqu'à présent, les 12-24 ans pouvaient souscrire un abonnement d'un mois, six mois ou un an.

2. Les lignes WEL.

Depuis avril 2019, les lignes WEL (Wallonia Easy Line) du TEC permettent d'effectuer des trajets directs, plus rapides et confortables. Ces nouvelles lignes WEL garantissent un voyage confortable dans des bus climatisés et équipés du Wi-Fi. Six lignes WEL sont actuellement disponibles en Wallonie : Athis-Mons, Bastogne-Arlon, Chimay-Charleroi, Liège-Marche, Nivelles-Namur, Braine-l'Alleud-Waterloo-Wavre Nord.

La réservation est obligatoire sur les lignes WEL, qu'il s'agisse d'un siège classique ou d'un emplacement pour fauteuil roulant. Elle doit être effectuée au plus tard 30 minutes avant le départ. Les réservations se font directement grâce à l'application WEL à télécharger sur le Google Play Store ou sur l'App Store. Pour valider sa place, il suffit de scanner le QR Code présent dans le bus via l'application.

Localiser un CPAS sur Géoportail.

Dernière nouveauté sur le Géoportail de la Wallonie : la localisation des Centres Publics d'Action Sociale (CPAS) de Wallonie francophone. Présents dans chaque commune, ils rendent de nombreux services : aide financière, logement, aide médicale, soutien et soins à domicile, mise au travail,



médiation de dettes, aide psychosociale... Les CPAS sont dorénavant référencés sur une même page via l’outil WalOnmap. Outre leur localisation, les données du Géoportail reprennent également les adresses et numéros de téléphone de contact de chaque entité.

EN DIRECT DU SERVICE D’ACCOMPAGNEMENT.

Stage à la Mer.

La Ligue Braille organise un stage d’autonomie pour enfants déficients visuels de 6 à 12 ans à Wenduine (De Haan).

Le stage se déroule **du lundi 6 juillet 2020 au vendredi 10 juillet 2020** dans une ferme familiale en activité et son domaine sécurisé.

Ce stage est axé sur l’apprentissage des gestes du quotidien. Les objectifs personnels seront abordés au domicile de l’enfant quelques semaines avant son séjour. Le stage permettra donc de peaufiner et de mettre en pratique les acquisitions.

Durant le séjour, les enfants seront entourés par des accompagnateurs et thérapeutes spécialisés. Ils partageront des moments de loisirs tout au long du stage : plage, sorties, cuistax, grand jeux... Toutes les activités sont conçues pour



permettre à chaque enfant de développer ses potentialités, gagner de l'autonomie et se découvrir parmi les autres.

Le nombre d'inscriptions est limité à huit. Ne tardez donc pas à nous contacter pour plus d'informations ou si vous souhaitez inscrire votre enfant, soit via e-mail à :

julie.dahlem@braille.be, soit en téléphonant à la permanence du Service d'accompagnement le lundi de 8 h 30 à 12 h 30 au 071 32 88 22.

Session de sensibilisation.

Notre Service d'accompagnement organise des sessions de sensibilisation à la déficience visuelle. Elles s'adressent aux proches, aux bénévoles et à tout professionnel du secteur des soins et intervenants sociaux. La prochaine session aura lieu à Bruxelles, le mardi 2 juin 2020 de 9 h à 13 h, rue d'Angleterre 57 à 1060 Bruxelles.

Le programme comprend :

- un exposé sur la malvoyance et la cécité ;
- une mise en situation (avec bandeau ou lunettes permettant de simuler différentes formes de déficience visuelle) ;
- un apprentissage des gestes et attitudes adéquats dans différentes situations ;
- une information sur l'utilisation de quelques aides techniques adaptées aux besoins des personnes déficientes visuelles ;
- un apprentissage de la technique de guide.



Inscription préalable par e-mail à :
adeline.fischer@braille.be ou par téléphone au 02 533 32 11.
En Wallonie comme à Bruxelles, des sessions peuvent être
organisées sur demande.

EN DIRECT DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE.

C'est la rentrée !

Le Centre de formation professionnelle de la Ligue Braille propose des formations qualifiantes « employé administratif / agent d'accueil ». La prochaine entrée en formation est fixée au 24 février 2020.

Comment s'inscrire ? L'inscription se fait sur rendez-vous.

Pour les futurs stagiaires qui habitent dans la zone de Bruxelles, il est encore possible de s'inscrire jusqu'au 24 janvier 2020, ultime délai.

Quelles sont les conditions d'inscription ?

- Être inscrit à la Ligue Braille.
- Être inscrit au PHARE ou à l'AViQ.
- Déficience visuelle de minimum 30%.
- Être inscrit comme chercheur d'emploi chez Actiris ou au Forem.

Pour toute information : par e-mail à :
rudy.depaepe@braille.be, par téléphone au 02 533 33 84.



EN DIRECT DU SERVICE CULTUREL.

Quoi de neuf à la Bibliothèque ?

Plus d'infos au 02 533 32 40 ou bib@braille.be.
Consultez et téléchargez vos livres préférés sur :
<http://bibliotheque.braille.be>.

TOP 5 DES LIVRES AUDIO.

1. Ghost in love, de Marc Levy (livre n° 31752).

Que feriez-vous si un fantôme débarquait dans votre vie et vous demandait de l'aider à réaliser son vœu le plus cher ? Seriez-vous prêt à partir avec lui en avion à l'autre bout du monde ? Au risque de passer pour un fou ? Et si ce fantôme était celui de votre père ?

2. Une évidence, de Agnès Martin-Lugand (livre n° 31702).

Reine mène une vie heureuse qu'elle partage entre son fils de dix-sept ans et un métier passionnant. Une vie parfaite si elle n'était construite sur un mensonge qui, révélé, pourrait bien faire voler son bonheur en éclats.

3. Affaire de cœur, de Danielle Steel (livre n° 31456).

Photographe new-yorkaise, Hope mène une vie solitaire dans son loft. Encore marquée par la mort de sa fille et la désintégration de son mariage, elle trouve du réconfort dans son travail. Quand elle accepte de se rendre à Londres, elle ne se doute pas que sa vie s'apprête à basculer une nouvelle fois.



4. J'ai dû rêver trop fort, de Michel Bussi (livre n° 31751).
Les plus belles histoires d'amour ne meurent jamais. Elles continuent de vivre dans nos souvenirs et les coïncidences cruelles que notre esprit invente. Mais quand, pour Nathy, ces coïncidences deviennent trop nombreuses, doit-elle croire qu'il n'y a pas de hasard, seulement des rendez-vous ?

5. Si loin, si proches, de Françoise Bourdin (livre n° 31777).
Lorenzo Delmonte consacre tout son temps au grand parc animalier qu'il a fondé dans le Jura. Quand un ancien camarade d'études lui propose de venir passer un mois dans la réserve de Samburu, au Kenya, Lorenzo voit là une occasion inespérée d'observer la faune sauvage dans son habitat naturel. La suite de « Grand Paradiso » (livre n° 30865).

REVUE POUR LA JEUNESSE « TAPAGE ».

Le nouveau numéro de votre magazine sonore est disponible dès à présent ! Restez à la page et découvrez dans ce 68e numéro une nouvelle rubrique consacrée aux applications et logiciels adaptés, mais aussi de nouveaux articles parmi lesquels un gros plan sur les femmes écrivains, un dossier sur l'argot, une nouvelle recette de cuisine, la découverte du conte « Le chevalier qui cherchait ses chaussettes » de Christian Oster et celle du roman « La poudre à prout du professeur Séraphin », écrit par Jo Nesbo.

LE CLUB DE LECTURE.

Les rendez-vous du Club de lecture passent et ne se ressemblent pas ! D'autres thématiques sont à l'honneur. Venez partager entre amateurs ou passionnés de lecture vos avis littéraires. Le tout dans un cadre convivial et chaleureux autour d'un bon café.



Pas d'idées de lecture à partager ? N'hésitez pas à demander conseil aux bibliothécaires ! Les dates et thèmes sont à découvrir dans l'agenda.

LES RENCARTS DE LA BIBLIOTHÈQUE.

Alors qu'une grande exposition sur la découverte de la tombe de Toutankhamon est annoncée à Liège, la Bibliothèque vous fera voyager dans le temps sur les traces des grands pharaons, des pyramides et des mystères de l'Égypte ancienne. Alors n'hésitez pas à embarquer avec nous au fil du Nil pour en découvrir plus ! Retrouvez les dates et le programme complet dans l'agenda.

LE CINÉ-CLUB BRAILLE.

Ce rendez-vous des cinéphiles est maintenant bien établi. Nous continuons donc, chaque mois, de vous proposer un film en audiodescription, diffusé dans notre espace multimédia. La projection est suivie d'une discussion autour d'un bon bol de soupe ! Les dates et le programme se trouvent dans l'agenda.

LES LANGUES À LA BIBLIOTHÈQUE.

Le nouvel an, c'est le moment des bonnes résolutions : remettez-vous à parler une autre langue ! La bibliothèque propose des tables de conversation pour entraîner vos capacités linguistiques en anglais. Elle organise aussi des tables de conversation en français pour les primo-arrivants. Les dates des activités se trouvent dans l'agenda.



À la Ludothèque.

Voici une petite présentation des jeux fraîchement rentrés sur les étagères de la Ludothèque.

Sound quartett (n° M19038) est probablement le jeu des familles le plus farfelu de tous les temps ! Dans la peau d'un animal, vous demandez des cartes à vos adversaires en poussant les cris correspondants. Et voilà que ça bêle, que ça meugle et que ça grogne de tous les côtés. Des moments de fous rires garantis !

Pour ceux ou celles qui aiment prendre des risques, le jeu de dés **King's gold** (n° M19039) saura vous satisfaire. Incarnez un corsaire et tentez de piller de nombreux bateaux ainsi que les autres corsaires. Serez-vous assez sournois pour devenir le plus riche ?

Arriverez-vous à trouver le bon dragon ? Dans **Spiky** (n° M19040), votre sens du toucher sera votre arme pour reconnaître les dragons demandés. Pour chaque tentative correcte, un silex est obtenu. Avec un peu de concentration et d'intuition, vous serez la première personne à gagner cinq silex !

Enfin pour les joueurs solitaires, **Pyramide puzzle** (n° M19024) vous offre un défi d'assemblage. Comment réussir ? Placez les formes géométriques sur le plateau afin de former une pyramide.

D'autres envies ludiques ? N'hésitez pas à demander la nouvelle liste complète des jeux au 02 533 32 40 ou par e-mail : bib@braille.be.



La Ludothèque de la Ligue Braille bénéficie de l'aide du Service public francophone bruxellois (Commission communautaire française).

EN DIRECT DU SERVICE LOISIRS.

Pour toutes les activités, l'inscription est obligatoire. Le nombre de places étant limité, ne tardez pas à vous inscrire !

Inscription par téléphone au 02 533 32 84 ou par e-mail : loisirs@braille.be.

Sauf mention contraire, les activités sont accessibles gratuitement.

Plus d'info ? Consultez notre site web, rubrique Agenda.

AGENDA BRUXELLES.

LIGUE BRAILLE : Rue d'Angleterre, 57 – 1060 Bruxelles.

Lundi 6 janvier 2020, de 14 h à 16 h : Rencart de la Bibliothèque. Panorama de l'Égypte antique. Venez (re) découvrir les principaux éléments qui ont constitué la civilisation égyptienne : jalons historiques, mythologie, pharaons et reines, vie quotidienne, culture...

Mercredi 8 janvier 2020, de 14 h à 16 h : Epolo chante, de sa voix au timbre chaleureux, l'amour et la joie de vivre dans un univers musical pop dance reggae parsemé de soleil,



tendresse, générosité, joie, folie. Le tout en français, anglais, néerlandais, espagnol, lingala, swahili, portugais et arabe.

Jeudi 9 janvier 2020, de 10 h à 11 h 30 : Table de conversation en anglais.

Jeudi 9 janvier 2020, de 14 h à 16 h : Chant lyrique et piano avec Delphine et Sylvain.

Jeudi 9 janvier 2020, de 10 h à 13 h : Table de conversation en français langue étrangère.

Lundi 13 janvier 2020, de 14 h à 16 h : Scrabble.

Mercredi 15 janvier 2020, à 10 h 30 (fin prévue vers 14 h) : Ciné-Club Braille. « Les Trois Mousquetaires » (1953), un film d'André Hunebelle avec Bourvil, Georges Marchal et Yvonne Sanson. Les aventures de D'Artagnan, en mission en Angleterre accompagné des trois mousquetaires.

Jeudi 16 janvier 2020, de 10 h à 11 h 30 : Table de conversation en anglais.

Jeudi 16 janvier 2020, de 10 h à 13 h : Table de conversation français langue étrangère.

Jeudi 16 janvier 2020, de 14 h à 16 h : La compagnie Frite & Moussaka présente son nouveau spectacle « Là où les mots rencontrent la musique ». Deux contes, l'un accompagné de musique classique, l'autre de musique grecque, toutes deux jouées au cor.

Mercredi 22 janvier 2020, de 14 h à 16 h : Club de lecture. Thème du mois : Égypte antique. Dans le cadre du nouveau



cycle Rencart de la Bibliothèque, nous vous proposons des romans historiques, de la mythologie, des biographies...

Jeudi 23 janvier 2020, de 10 h à 11 h 30 : Table de conversation en anglais.

Jeudi 23 janvier 2020, de 10 h à 13 h : Table de conversation en français langue étrangère.

Lundi 27 janvier 2020, de 14 h à 16 h : Scrabble.

Jeudi 30 janvier 2020, de 10 h à 11 h 30 : Table de conversation en anglais.

Jeudi 30 janvier 2020, de 10 h à 13 h : Table de conversation en français langue étrangère.

Vendredi 31 janvier 2020, de 10 h à 14 h : Atelier culinaire. « La Bonne Fourchette » vous donne rendez-vous pour un nouveau menu bien de chez vous. PAF: 7 euros.

Lundi 3 février 2020 : Rencart de la Bibliothèque. Expo Toutankhamon à la gare des Guillemins à Liège. Découverte immersive d'une réplique du tombeau du célèbre pharaon. Rendez-vous à la Ligue Braille pour un départ en train, visite de l'exposition suivie d'un repas dans un restaurant à proximité. Contactez la Bibliothèque pour plus d'informations.

Jeudi 6 février 2020, de 10 h à 11 h 30 : Table de conversation en anglais.

Jeudi 6 février 2020, de 10 h à 13 h : Table de conversation en français langue étrangère.



Jeudi 6 février 2020, de 14 h à 16 h : Concert lyrique. La soprano Geraldine Naus et le pianiste Gabriel Hollander vous emmènent en voyage dans l'univers poétique et passionné du chant lyrique. Le programme varié vous fera découvrir des mélodies russes, norvégiennes et allemandes ainsi que de nombreux airs d'opéra exprimant les émotions des héroïnes de Haendel, Mozart, Puccini, Mascagni et d'autres.

Vendredi 7 février 2020, dès 15 h : Coup de foudre à la Bibliothèque. Comme les années précédentes, venez assister à différents ateliers autour de la thématique de l'amour et du bien-être. Le programme précis vous sera communiqué ultérieurement.

Lundi 10 février 2020, de 14 h à 16 h : Scrabble.

Mercredi 12 février 2020, de 14 h à 16 h : Influencée par la Soul, le RnB, le gospel et bien sûr le jazz, Chrystel Wautier est une jeune chanteuse belge, considérée comme une des artistes les plus prometteuses de sa génération. Un vrai moment de plaisir.

Jeudi 13 février 2020, de 10 h à 11 h 30 : Table de conversation en anglais.

Jeudi 13 février 2020, de 10 h à 13 h : Table de conversation en français langue étrangère.

Vendredi 14 février 2020, dès 15 h : Coup de foudre à la Bibliothèque. Comme les années précédentes, venez assister à différents ateliers autour de la thématique de l'amour et du bien-être. Le programme précis vous sera communiqué ultérieurement.



Mercredi 19 février 2020, à 10 h 30 (fin prévue vers 14 h) : Ciné-Club Braille. « Obsession » (1954), un film de Jean Delannoy avec Michèle Morgan et Raf Vallone. Hélène et Aldo sont deux trapézistes célèbres. Mais lorsque le couple tente de se séparer, rien ne va plus.

Jeudi 20 février 2020, de 10 h à 11 h 30 : Table de conversation en anglais.

Jeudi 20 février 2020, de 10 h à 13 h : Table de conversation en français langue étrangère.

Jeudi 20 février 2020, de 14 h à 16 h : Concert de musique arabe. Nawel et Mohamed-Amine revisitent à leur manière le répertoire musical arabo-andalou. Ils jouent admirablement du Qanoun et seront accompagnés par le percussionniste Ahmed Khaili. Ce trio nous fera explorer sur une période de plus de quatorze siècles la musique des mondes arabes, de la péninsule arabique à Damas en passant par l'Égypte de la diva Oum Kalthoum.

Lundi 24 février 2020, de 14 h à 16 h : Scrabble.

Mercredi 26 février 2020, de 14 h à 16 h : Club de lecture. Thème du mois : Rose dans le titre. Que ce soit la couleur ou la fleur, le livre doit l'avoir dans son titre.

Vendredi 28 février 2020, de 10 h à 14 h : Atelier culinaire. « La Bonne Fourchette » vous donne rendez-vous pour un nouveau menu bien de chez vous. PAF: 7 euros

Jeudi 5 mars 2020, de 10 h à 11 h 30 : Table de conversation en anglais.



Jeudi 5 mars 2020, de 10 h à 13 h : Table de conversation en français langue étrangère.

Jeudi 5 mars 2020, de 14 h à 16 h : « Nous... les Maîtres du Monde ». Loin de répondre à toutes les questions ou d'apporter une solution à tous les maux de ce monde, le spectacle veut éveiller la curiosité, trouver les liens entre les humains et chercher à mieux comprendre le parcours de l'Humanité afin d'instaurer un dialogue qui briserait tabous et idées reçues.

Lundi 9 mars 2020, de 14 h à 16 h : Scrabble.

Mercredi 11 mars 2020, de 14 h à 16 h : « De si de là », musiques du monde et classique.

Jeudi 12 mars 2020, de 10 h à 11 h 30 : Table de conversation en anglais.

Jeudi 12 mars 2020, de 10 h à 13 h : Table de conversation en français langue étrangère.

Lundi 16 mars 2020, de 14 h à 16 h : Rencart de la Bibliothèque. Conférence à définir.

Mercredi 18 mars 2020, à 10 h 30 (fin prévue vers 14h) : Ciné-Club Braille. « Un sac de billes » (1975), un film de Jacques Doillon d'après le roman de Joseph Joffo, avec Richard Constantini et Paul-Éric Schulmann. L'histoire vraie de deux petits garçons juifs contraints de traverser la France seuls afin de rejoindre la zone libre.

Jeudi 19 mars 2020, de 10 h à 11 h 30 : Table de conversation en anglais.



Jeudi 19 mars 2020, de 10 h à 13 h : Table de conversation en français langue étrangère.

Jeudi 19 mars 2020, de 14 h à 16 h : Concert latino avec Constanza. Nous vous proposons un voyage au cœur de la musique traditionnelle latine. Une voix d'or, des rythmes qui incitent à la danse et des mélodies d'une richesse exceptionnelle. Une véritable après-midi aux couleurs de l'Amérique du Sud !

Lundi 23 mars 2020, de 14 h à 16 h : Scrabble.

Mercredi 25 mars 2020, de 14 h à 16 h : Club de lecture. Thème du mois : La voix dans tous ses états. À l'occasion du centenaire de la Ligue Braille et de la Bibliothèque, déclinons cet art en lecture !

Jeudi 26 mars 2020, de 10 h à 11 h 30 : Table de conversation en anglais.

Jeudi 26 mars 2020, de 10 h à 13 h : Table de conversation en français langue étrangère.

Vendredi 27 mars 2020, de 10 h à 14 h : Atelier culinaire. « La Bonne Fourchette » vous donne rendez-vous pour un nouveau menu bien de chez vous. PAF: 7 euros



AGENDA WALLONIE.

À ATH : Rue de la Station, 41.

Samedi 18 janvier 2020, de 14 h à 18 h : La Ligue Braille vous invite à un goûter afin d'accueillir l'année 2020. Ce moment d'animation musicale et de convivialité autour de saveurs sucrées sera aussi l'occasion d'assister à une démonstration des petites aides techniques et d'obtenir des informations sur nos services. Réservation obligatoire. Lieu : Collège Saint-Julien.

Lundi 20 janvier 2020, de 10 h à 16 h : Club Braille.

Lundi 3 février 2019 : Excursion à Liège. Exposition Toutankhamon à la gare des Guillemins. Pénétrez dans la tombe du jeune pharaon au destin tragique et découvrez ce lieu historique tel que l'a trouvé l'archéologue Howard Carter, voici presque 100 ans. Une plongée au cœur de l'Égypte antique grâce à la reproduction d'une partie du palais royal et de l'atelier de Touthmose, sculpteur officiel du pharaon. Deux premières mondiales ! PAF : 15 euros.

Lundi 17 février 2019, de 10 h à 16 h : Club Braille.

Lundi 2 mars 2020 : Conférence et animation musicale surprise.

Lundi 16 mars 2020, de 10 h à 16 h : Club Braille.

Lundi 30 mars 2020, de 10 h à 16 h : Atelier culinaire. Débutant ou confirmé, venez retrouver les saveurs printanières des beaux jours et mettre vos papilles à l'honneur ! PAF : 7 euros.



À CHARLEROI : Boulevard Tirou, 12.

Vendredi 10 janvier 2020, de 10 h à 16 h : Club Braille (groupe 1).

Samedi 11 janvier 2020 : Banquet de l'UT. Réservation obligatoire.

Mardi 21 janvier 2020, de 10 h à 16 h : Club Braille (groupe 2).

Vendredi 7 février 2020, de 10 h à 16 h : Club Braille (groupe 1).

Vendredi 14 février 2020 : Conférence et animation musicale de Saint-Valentin.

Mardi 18 février 2020, de 10 h à 16 h : Club Braille (groupe 2).

Vendredi 6 mars 2020, de 10 h à 16 h : Club Braille (groupe 1).

Mardi 10 mars 2020 : Excursion à Liège. Exposition Toutankhamon à la gare des Guillemins. Pénétrez dans la tombe du jeune pharaon au destin tragique et découvrez ce lieu historique tel que l'a trouvé l'archéologue Howard Carter, voici presque 100 ans. Une plongée au cœur de l'Égypte antique grâce à la reproduction d'une partie du palais royal et de l'atelier de Touthmose, sculpteur officiel du pharaon. Deux premières mondiales ! PAF : 15 euros.

Mardi 17 mars 2020, de 10 h à 16 h : Club Braille (groupe 2).

Mardi 24 mars 2020, de 10 h à 14 h : Atelier culinaire. Débutant ou confirmé, venez retrouver les saveurs printanières des beaux jours et mettre vos papilles à l'honneur ! PAF : 7 euros.



À JAMBES : Rue de la Croix-Rouge, 31.

Mardi 7 janvier 2020, de 10 h à 16 h : Club Braille (groupe 1).

Judi 16 janvier 2020, de 10 h à 16 h : Club Braille (groupe 2).

Mardi 4 février 2020, de 10 h à 16 h : Club Braille (groupe 1).

Mardi 18 février 2020 : Excursion à Liège. Exposition Toutankhamon à la gare des Guillemins. Pénétrez dans la tombe du jeune pharaon au destin tragique et découvrez ce lieu historique tel que l'a trouvé l'archéologue Howard Carter, voici presque 100 ans. Une plongée au cœur même de l'Égypte antique grâce à la reproduction d'une partie du palais royal et de l'atelier de Touthmose, sculpteur officiel du pharaon. Deux premières mondiales ! PAF : 15 euros.

Judi 20 février 2020, de 10 h à 16 h : Club Braille (groupe 2).

Mardi 10 mars 2020 (à confirmer), de 10 h à 16 h : Club Braille (groupe 1).

Judi 19 mars 2020, de 10 h à 16 h : Club Braille (groupe 2).

Mardi 24 mars 2020 : Conférence et animation musicale surprise.

À LIBRAMONT : Avenue de Bouillon, 16A.

Mardi 14 janvier 2020, de 10 h à 16 h : Club Braille.

Mardi 28 janvier 2020, de 10 h à 16 h : Club Braille.



Mardi 11 février 2020, de 10 h à 16 h : Club Braille.

Mardi 18 février 2020 : Excursion à Liège. Exposition Toutankhamon à la gare des Guillemins. Pénétrez dans la tombe du jeune pharaon au destin tragique et découvrez ce lieu historique tel que l'a trouvé l'archéologue Howard Carter, voici presque 100 ans. Une plongée au cœur même de l'Égypte antique grâce à la reproduction d'une partie du palais royal et de l'atelier de Touthmose, sculpteur officiel du pharaon. Deux premières mondiales ! PAF : 15 euros.

Mardi 25 février 2020, de 10 h à 16 h : Club Braille.

Mardi 10 mars 2020, de 10 h à 16 h : Club Braille.

À LIÈGE : Rue des Guillemins, 63.

Jeudi 9 janvier 2020, de 13 h 30 à 16 h 30 : Club dentelles.

Vendredi 17 janvier 2020, de 10 h à 16 h : Club Braille.

Jeudi 23 janvier 2020, de 13 h 30 à 16 h 30 : Club dentelles.

Samedi 25 janvier 2020, de 14 h à 18 h : La Ligue Braille vous invite à un goûter afin d'accueillir l'année 2020. Ce moment d'animation musicale et de convivialité autour de saveurs sucrées sera aussi l'occasion d'assister à une démonstration des petites aides techniques et d'obtenir des informations sur nos services. Réservation obligatoire avant le 10 janvier. Lieu : Rue des Steppes 20, à 4000 Liège.

Vendredi 7 février 2020, de 10 h à 12 h 30 : Conférence surprise.



Vendredi 7 février 2020, de 14 h à 16 h : Spectacle musical « La valise ». Marie et Fanny, deux gaies luronnes à l'envie furieuse et insatiable de faire voyager leur public. Tout en jouant du violon et de l'accordéon, leurs inséparables compagnons de route, elles chantent dans une dizaine de langues différentes en toute simplicité et bonne humeur.

Jeudi 13 février 2020, de 13 h 30 à 16 h 30 : Club dentelles.

Vendredi 21 février 2020, de 10 h à 16 h : Club Braille.

Jeudi 27 février 2020, de 13 h 30 à 16 h 30 : Club dentelles.

Vendredi 6 mars 2020 : Excursion. Exposition Toutankhamon à la gare des Guillemins. Pénétrez dans la tombe du jeune pharaon au destin tragique et découvrez ce lieu historique tel que l'a trouvé l'archéologue Howard Carter, voici presque 100 ans. Une plongée au cœur même de l'Égypte antique grâce à la reproduction d'une partie du palais royal et de l'atelier de Touthmose, sculpteur officiel du pharaon. Deux premières mondiales ! PAF : 15 euros.

Vendredi 20 mars 2020, de 10 h à 16 h : Club Braille.

Jeudi 26 mars 2020, de 13 h 30 à 16 h 30 : Club dentelles.



de lire des livres audio, et s'il existait un appareil multifonctions, pour éviter d'avoir à chaque fois un outil différent. Grâce à cet atelier, j'ai pu obtenir les réponses que j'attendais ! »

Marc, pourtant déjà bien à l'aise avec un smartphone, repart avec la satisfaction d'en avoir appris bien davantage :

« J'utilise moi-même un iPhone et ses fonctionnalités natives, en tout cas celles qui servent déjà bien les aveugles et malvoyants. Mais je voulais m'assurer de ne pas passer à côté d'applications qui pourraient m'intéresser. En ce sens, cet atelier m'a ouvert de nouveaux horizons. Je compte d'ailleurs dorénavant participer aux ateliers numériques de la Ligue Braille, parce qu'on ne connaît pas toujours tout, et ces séances apportent beaucoup d'informations. »



Marc.

Dans la salle BrailleMedia, la part belle était faite à l'audiodescription. Didier a été y faire un tour après l'atelier sur les applications smartphone :

« Aujourd'hui, je termine ma visite par la découverte de l'audiodescription. Cela me permet entre autres de voir la nouvelle salle BrailleMedia, aménagée comme un vrai cinéma où l'on peut profiter d'un film en audiodescription en toute tranquillité. »



Le Geste Zen.

Après avoir appris tant de choses, il est aussi essentiel de se détendre. Cette année, les visiteurs ont eu la chance de pouvoir se faire masser en toute intimité et dans l'ambiance chaleureuse et détendue du SnoezelBraille, en collaboration avec l'asbl Le Geste Zen. Sûrement la plus douce façon de profiter du salon !

Sonia et Ingrid ont particulièrement apprécié : « Je me sens maintenant très calme et détendue. » Ingrid confirme et précise : « Il y avait même de la musique, les massages étaient réalisés en fonction des besoins de chacun et les senteurs diffusées rendaient l'expérience très agréable. Je suis bien contente car l'espace d'un tout petit instant, mon chien guide a lui aussi profité d'un massage du cou ! »



BRAILLETECH 2019 : QUELQUES ATELIERS EN DÉTAIL...

Outre les innombrables aides techniques présentées pour le plus grand bonheur des visiteurs, de nombreux ateliers didactiques et informatifs étaient proposés pendant les trois jours de salon. Retour sur quelques-uns d'entre eux à travers de nouveaux témoignages.

Rappelons qu'au rez-de-chaussée, les exposants (Ergra Engelen, Integra, Koba Vision, Ommezien, Optelec, Sensotec, Van Lent Systems & VoiZi) et nos Services sociaux francophone et néerlandophone étaient réunis pour donner toutes les informations nécessaires aux visiteurs.

Jooki.

Notre BrailleShop avait pris un air de marché : bon nombre d'articles adaptés avaient été sortis des vitrines et des collaborateurs plus nombreux qu'à l'accoutumée prodiguaient conseils et recommandations. C'est également ici que se déroulait la démonstration du Jooki, cet appareil-jouet destiné aux enfants pour écouter musique et histoires... sans écran !

Démonstration Jooki, le lecteur de musique intelligent pour les enfants.



Ethan, 6 ans et malvoyant, raconte : « Au début, je pensais que ça allait être difficile. Mais les figurines du jouet sont bien différentes, et j'ai pu tout de suite retenir quelle musique était associée à quelle figurine. Si mes parents veulent bien me l'acheter, je vais tout le temps l'utiliser (rires) ! »



Money, money, money.

L'atelier « Money, money, money » expliquait de manière simple et pratique de quelle manière les personnes aveugles et malvoyantes peuvent gérer leur argent, à travers des outils permettant de reconnaître pièces et billets.

Claudine, atteinte de rétinite pigmentaire, nous parle de son expérience : « J'ai la rétinite pigmentaire depuis toujours, je savais ce qui allait m'arriver. J'étais déjà venue au BrailleTech il y a deux ans. Je souhaitais revenir cette année pour découvrir de nouvelles aides techniques et suivre des ateliers comme celui-ci, avec ma sœur qui a la même pathologie. J'avais déjà le monnayeur, mais il faut pouvoir reconnaître les pièces pour bien les ranger et ce n'est pas évident ! Retirer de l'argent au distributeur à billets est compliqué également, surtout quand on veut choisir ses billets. Je retire pour cela toujours 45 € pour éviter d'avoir un billet de 50 €. »



Samia a suivi l'atelier 'Money, money, money' et 'Lecteur d'étiquettes'.



Lecteur d'étiquettes.

Samia a suivi le même atelier, et a enchaîné avec celui sur le lecteur d'étiquettes. Ce petit appareil permet de reconnaître des étiquettes préenregistrées afin de pouvoir identifier facilement chez soi des objets et produits du quotidien, comme un bocal d'épices ou son classeur pour ranger ses factures. Elle témoigne : « J'ai trouvé les exercices de cet atelier agréables : ils m'ont permis de découvrir comment utiliser du matériel spécifique. Cela m'a procuré énormément de satisfaction personnelle. Je vais d'ailleurs acheter le lecteur d'étiquettes, dont l'explication m'a permis de pouvoir l'utiliser facilement : mon quotidien va s'en trouver grandement amélioré ! Merci aux formateurs pour leur gentillesse et patience. »

Si vous avez raté cette édition 2019, nous vous rappelons que vous pouvez contacter nos Services pour des conseils personnalisés.





LA FONCTION CONSULTATIVE : UN MUST À PRÉSERVER.

Organes d'avis, conseils (en tous genres) pour la personne handicapée... la fonction consultative est encore souvent mal comprise du grand public. Avec comme mission de défendre les droits de la personne avec un handicap visuel, la Ligue Braille siège là où elle peut porter ses revendications. Michel Magis, directeur, nous livre son point de vue sur la nécessité de préserver et d'élargir la fonction consultative autant que possible, pour une société plus inclusive.

Monsieur Magis, comment définit-on, de manière simple, la fonction consultative ?

« La fonction consultative est une notion très large. Au travers d'organes d'avis, il s'agit de pouvoir interpeller le monde politique, être écouté, et d'ainsi conseiller les autorités sur les politiques en matière de handicap. »



« Ces organes d'avis permettent aux membres qui en font partie de proposer des initiatives ou, à la demande du monde politique, de donner des avis éclairés sur toute une série de matières concernant les personnes qu'ils représentent. »

« En ce qui concerne la politique des personnes handicapées, certains

Michel Magis, directeur de la Ligue Braille.



de ces organes sont compétents pour émettre un avis sur des demandes d'agrément de services d'aide aux personnes handicapées, des projets de textes législatifs qui les concernent (in)directement, sur la programmation de nouvelles initiatives. Ils sont aussi pertinents pour la défense des droits des personnes handicapées sur toute une série de matières. »

Y a-t-il des bases juridiques, législatives ?

« Oui, mais elles sont différentes selon que l'on se situe au niveau communal, régional, communautaire, fédéral ou européen. »

La fonction consultative a-t-elle suivi la régionalisation des compétences relatives à la personne handicapée ?

« Effectivement. Des conseils d'avis se sont mis en place en fonction des différentes réformes de l'État et figurent aujourd'hui dans la plupart des entités fédérées, mais pas toutes. »

Et quel rôle joue la Ligue Braille dans tout cela ?

« Depuis sa création, la Ligue Braille n'a eu de cesse de défendre les droits des personnes handicapées visuelles en interpellant les autorités. Actuellement, notre association est active au sein de 29 instances consultatives ! »

Quels ont été les succès et échecs ?

« Des échecs, nous en avons connus, soit parce que le monde politique a décidé de ne pas suivre les avis – ce qui est son droit ! –, soit qu'il a simplement omis de les solliciter, soit encore pour des raisons budgétaires. Mais la possibilité de réunir des personnes handicapées, des associations représentatives de ces personnes, les administrations concernées et les cabinets des ministres de tutelle, est déjà un succès en soi. »

« Le succès, c'est aussi de pouvoir, en toute autonomie, interpellier le politique et réagir à ses (non-)décisions. Même s'ils n'ont pas le dernier mot,



les organes d'avis et leurs travaux sont généralement analysés avec sérieux. »

Avec la mise en place des nouveaux gouvernements, la fonction consultative est-elle menacée ?

« Difficile à dire. Je remarque cependant que la 6e réforme de l'État a apporté de nombreuses modifications dans le fonctionnement de ces organes et qu'il faut rester très attentif à ce que cette fonction consultative soit préservée ! »

« Malheureusement, en dépit de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, il est clair que les décideurs politiques ne sont toujours pas suffisamment conscients de l'impact de certaines décisions politiques sur la vie quotidienne des personnes porteuses de handicap. »

« Mais pour conclure, je dirais que, comme nous l'avons écrit dans notre mémorandum à l'attention des nouveaux gouvernements, il faut garantir le rôle et le financement des conseils d'avis là où ils existent, et les mettre en œuvre là où ils n'existent pas. Il est également nécessaire de nous assurer d'un ancrage législatif afin que ces conseils d'avis puissent jouer un vrai rôle dans le processus décisionnel. »





Des organes consultatifs pour représenter les personnes handicapées.

Fonction consultative.

Un organe consultatif (conseil d'avis ou conseil consultatif) peut être défini comme une assemblée de personnes reconnue par une autorité publique pour être le porte-parole des intérêts que cet organe entend représenter.

Ces organes sont spécialisés dans les multiples domaines de la décision politique : éthique, santé, personnes handicapées, personnes âgées, jeunesse, sports, culture, audiovisuel, aménagement du territoire, logement, etc.

Comme leur nom l'indique, ces organes ont pouvoir et qualité d'émettre des avis, voire des recommandations, mais non de décider ni de voter dans une délibération. En fonction de son statut et de son champ d'action, un conseil d'avis peut remettre un avis de sa propre initiative ou à la demande d'une autorité publique, ou encore d'une institution (par exemple un organisme de recherche scientifique ou un établissement de soins pour une question d'éthique).

Organes compétents en matière de handicap.

Dans notre pays, la compétence du handicap est très morcelée. Des organes consultatifs ont donc été mis en place aux différents niveaux de pouvoir. Voici quelques exemples, choisis parmi les 29 instances consultatives auxquelles la Ligue Braille participe :

- **Niveau local** : Conseils consultatifs des personnes handicapées mis en place dans différentes communes.



- **Niveau régional** : Conseil consultatif bruxellois des personnes handicapées, Comité de branche handicap de l'AViQ, Brusselse Adviesraad Welzijn van de Vlaamse Gemeenschapscommissie (VGC). En Flandre, un conseil consultatif appelé Vlaamse adviesraad NOOZO¹ doit être opérationnel d'ici fin 2020. La Ligue Braille a activement collaboré à sa mise en place et en assure aujourd'hui la présidence.
- **Niveau fédéral** : Conseil supérieur national des personnes handicapées (CSNPH).
- **Niveau européen et international** : Belgian Disability Forum (BDF), European Blind Union (EBU).

Ces organes consultatifs ont pour rôle de donner un avis en matière de législation et d'évaluer les politiques mises en œuvre. Ils réunissent des représentants, d'une part, des autorités publiques et, d'autre part, de la société civile, en l'occurrence des personnes handicapées, des experts et des personnes ayant une expérience de terrain, dont une partie sont issus d'associations spécialisées dans le domaine du handicap.

L'avis émis par un organe consultatif a d'autant plus de force s'il est émis de façon unanime. Bien que l'autorité publique ne soit pas contrainte de suivre un avis, même unanime, elle est consciente qu'en le suivant, elle va dans le sens d'un « consensus social », nécessaire pour des décisions importantes ou de grandes réformes.

¹ « Niets Over Ons Zonder Ons » (Rien sur nous sans nous).



LA LIGUE BRAILLE PRÈS DE CHEZ VOUS.

Durant toute l'année, la Ligue Braille organise des événements et participe à divers salons. Elle y présente ses services gratuits pour les personnes aveugles et malvoyantes, et sensibilise le public au handicap visuel.

Jaccede Challenge.

Le 17 septembre, nous avons participé au 3e "Jaccede Challenge" organisé par la Fédération du Tourisme de la Province de Liège, en collaboration avec la Ville de Verviers et la commission sous-régionale de l'AViQ. Le but de cette journée de solidarité était de



référer l'accessibilité d'un maximum de lieux publics et d'établissements à vocation touristique selon des critères objectifs, sensibiliser les prestataires

et informer ceux-ci des solutions proposées aux établissements souhaitant développer cette accessibilité.



1001 Familles.

Durant le salon, mille et une activités attendaient les familles et plus particulièrement les enfants. C'est au WEX, à Marche-en-Famenne, que nous avons monté notre stand durant le week-end du 28 et du 29 septembre dernier.



Journée Découverte Entreprise.

La Journée Découverte Entreprise s'est tenue le dimanche 6 octobre. Nous avons tenu un stand au-dessus du Lottery Shop de Bruxelles. Plusieurs autres associations soutenues par la Loterie Nationale étaient également présentes.



200 ans de l'Irhov.

Le 12 octobre dernier, l'Institut Royal pour les Handicapés de l'Ouïe et de la Vue, basé à Liège, fêtait ses 200 ans d'existence. Parallèlement aux festivités, l'institut liégeois organisait sa journée portes ouvertes. Notre assistante sociale, accompagnée d'un thérapeute du Service accompagnement ainsi que d'un jobcoach, ont conseillé les visiteurs. Ils ont pu découvrir une panoplie de petites aides techniques sur notre stand et tester plusieurs ouvrages issu de notre bibliothèque.

Salon Charleroi Hainaut Seniors.

Le mardi 19 novembre, nous avons accueilli de nombreux visiteurs lors de ce salon qui tend à questionner notre société en termes de qualité de vie et d'intégration harmonieuse des seniors dans la société.



Salon des Seniors à Jette.

Nous étions présents le 21 novembre lors de cette 4e édition organisée par la Coordination sociale de Jette avec la commune et le CPAS. Nos assistants sociaux francophones et néerlandophones ont fourni des explications sur nos services et sur les aides financières possibles.

Expo FSE.

Une dizaine de projets du Fonds social européen (FSE) ont été présentés lors d'une exposition durant laquelle notre Centre de formation professionnelle a été mis à l'honneur. L'exposition s'est tenue du 7 au 25 octobre dans la Galerie Anspach à Bruxelles.

OB.

Du 27 au 29 novembre, nous avons tenu un stand à l'occasion du congrès Ophthalmologica Belgica (OB), à Bruxelles

De Warmste Week.

Voici venir la nouvelle édition de « De Warmste Week » lancée par la VRT : du 18 au 24 décembre, vous pouvez soutenir la Ligue Braille ! Nous vous invitons donc chaleureusement à entreprendre une action, à participer à un « Warmathon », à demander de passer votre chanson favorite ou à soutenir toute action en notre faveur. Pour plus d'infos, contactez charlotte.santens@braille.be.





Journée mondiale du braille

Le 4 janvier, c'est la Journée mondiale du braille ! Cette date marque l'anniversaire de Louis Braille. Pour l'occasion, le Manneken-Pis revêt son costume d'écolier aveugle tenant une canne blanche et il est accompagné de son chien guide !



20 km de Bruxelles.

Avis aux amateurs de sport : bloquez la date du 31 mai 2020 dans vos agendas ! C'est ce jour-là que se tiendront les 20 km de Bruxelles. Pour faire partie de notre équipe, inscrivez-vous dès janvier.



SCALA CHANTE « NOMS DE FILLES » POUR NOS 100 ANS.

Pour célébrer ensemble 100 ans d'écoute, de conseils et de services, la Ligue Braille organise trois concerts exceptionnels le mercredi 1er avril, le samedi 25 avril et le jeudi 7 mai 2020. Les bénéfices de ces soirées seront entièrement versés à notre association.

En venant assister à l'un des trois concerts, vous découvrirez l'univers musical de Scala, le chœur belge féminin qui a su conquérir un public international.



SCALA & Kolacny Brothers chante pour nos 100 ans.

Nous vous invitons à nous rejoindre, le temps d'un magnifique répertoire de chansons dédiées aux « Noms de filles », afin de rendre hommage à deux femmes d'exception : Elisa Michiels et Lambertine Bonjean. Il y a 100



ans, elles eurent une ambition, celle de venir en aide à toutes les personnes atteintes de cécité en Belgique. La Ligue Braille était née.

Depuis ce jour, l'association n'a cessé d'élargir son action. Aujourd'hui, elle accompagne plus de 15 500 personnes aveugles et malvoyantes pour se former, travailler, se divertir et vivre au quotidien en toute autonomie.

100 ans aux côtés des personnes aveugles et malvoyantes, cela mérite bien un concert d'applaudissements !

Alors, soyez des nôtres et parlez-en à vos amis : venez tous tendre l'oreille pour découvrir le magnifique chœur « SCALA & Kolacny Brothers » à Bruxelles (Bozar 01/04/2020), Charleroi (Palais des Beaux-Arts 25/04/2020) et Gand (Capitole 07/05/2020).

Vous n'avez pas encore vos places ?

Rendez-vous dans la billetterie de la salle de votre choix.

Pour toute autre information, contactez la Ligue Braille :

02 533 32 85 ou via 100ans@braille.be.



LE COIN DES VOLONTAIRES : LES COULISSES DE LA TOMBOLA

La 69e Grande Tombola de la Ligue Braille est à présent close, un immense merci à tous pour votre participation ! Merci aussi à toutes celles et ceux qui nous prêtent un coup de main chaque année dans l'organisation de cette Grande Tombola solidaire : Jacqueline, Yvonne, Luc. C'est grâce à eux que vos participations sont enregistrées, que vos billets sont imprimés et que vos nombreuses questions par e-mail ou téléphone trouvent une réponse.

Nous vous parlions déjà de Jacqueline et Yvonne lors de La Canne Blanche n°4 l'année dernière. Ces dames dynamiques nous soutiennent précieusement chaque semaine afin de traiter et d'enregistrer vos participations à la Tombola.



Les billets doivent ensuite être imprimés et préparés pour la mise sous enveloppe. L'homme de la situation se prénomme Luc ! Volontaire à la Ligue Braille depuis un an et demi, découvrons-en plus sur cet homme généreux et toujours souriant.

Luc.

**Bonjour Luc ! Racontez-moi, quel est votre lien avec notre association ?
Comment êtes-vous arrivé chez nous ?**

« Je connaissais déjà la Ligue Braille car mon épouse, qui est malvoyante, est volontaire depuis plusieurs années, notamment pour les visites guidées.



Quelques mois avant ma pension, en février 2018, une annonce dans La Canne Blanche a attiré mon attention : le Service transcription de la Ligue Braille recherchait des volontaires pour aider à préparer les livres à l'adaptation en grands caractères, en synthèse vocale et en braille. J'ai passé un petit test et depuis, c'est devenu un rendez-vous hebdomadaire les jeudis après-midi. »

Le traitement des billets de la Tombola, c'est donc nouveau pour vous ?

« Oui, je connaissais déjà la Tombola car nous jouons depuis de nombreuses années. Mais c'est la première fois que j'aide à préparer les billets pour la mise sous enveloppe, tous les jeudis matins. Je me réveille automatiquement à 5 h 45 le matin. Me lever ne me pose pas de soucis. Je vais parfois à l'économat afin d'aider à préparer les fardes pour les visiteurs et je retourne au Service transcription l'après-midi.

Avez-vous une anecdote à raconter ou l'envie de partager quelque chose avec nos lecteurs ?

« Je n'ai pas d'anecdotes mais bien l'envie de partager ceci : quand on se promène dans les couloirs de la Ligue Braille, on rencontre de nombreux sourires et tout le monde se dit bonjour : collaborateurs, volontaires, bénéficiaires, visiteurs... Même à la cave ! C'est une ambiance chaleureuse et magnifique ! »

Vous avez acheté vos billets de Tombola cette année ?

Quel prix espérez-vous gagner ?

« Bien sûr ! Honnêtement, je n'ai pas de préférence pour le prix. Nous le faisons pour soutenir la Ligue Braille, comme beaucoup d'autres participants, je pense. »



Les résultats de la Tombola 2019 sont disponibles à l'adresse www.braille.be/tombola. Nous espérons que la chance vous aura souri !



Pour toutes vos questions concernant la tombola, n'hésitez pas à nous appeler au 02 533 33 33 ou à envoyer un e-mail à l'adresse tombola@braille.be. Notre collègue Kelly Forrier se fera un plaisir de vous répondre. Bienveillante et très à l'écoute, vous pouvez compter sur elle afin de trouver une solution à vos problèmes ou des réponses à toutes vos questions !

NOS PEINES.

Au décès de **M. Luc Clinquart** en septembre dernier, sa maman a appelé tous ceux qui souhaitent exprimer leurs condoléances à effectuer un don à la Ligue Braille. À sa demande expresse, les montants collectés seront affectés au soutien à la recherche scientifique. Son frère, Thierry, est membre de notre association.

Suite au décès de **Mme Janne Vanlkersn**, sa fille a souhaité qu'un don soit fait en faveur de la Ligue Braille.

En la mémoire de **Mesdames Flore Fichet, Christiane Daems et Ann Overath**, il a été demandé à leurs proches de faire un don au bénéfice de la Ligue Braille.

Malvoyant, membre de la Ligue Braille, **M. René Denoulet** est décédé en mai dernier. Son épouse a appelé tous ceux qui souhaitaient exprimer leurs condoléances à le faire en effectuant un don à la Ligue Braille.

Suite au décès de leur maman, **Mme Arlette De Backer**, en juin dernier, son fils et sa fille ont exprimé le souhait qu'un don soit effectué à la Ligue Braille en sa mémoire.



Membre de la Ligue Braille, **M. Maxime Georges** est décédé en juin dernier. Son épouse a invité ses amis à exprimer leur sympathie par un don à l'association pour la formation des chiens guides.

En mémoire de **Mme Claire Pirson**, décédée en juin dernier, son fils a appelé ses proches à faire un don à notre association.

Nous remercions toutes ces personnes pour leur générosité.

NOS JOIES.

Pour leur 20e anniversaire de mariage, **Francesco et Antonella** ont demandé à leurs proches de faire un don à la Ligue Braille pour l'acquisition de chiens guides, en lieu et place d'un cadeau.

À l'occasion de leur mariage, **Henri et Simone Demaret** ont invité leurs amis à faire un geste au profit de la Ligue Braille.

Nous remercions toutes ces personnes pour leur générosité.

N'oubliez pas nos cartes de vœux !

Savez-vous que nous en vendons tout au long de l'année ? Outre les thèmes de fin d'année, notre catalogue propose une grande diversité d'autres cartes : paysages d'été, fleurs, animaux, jardins, scènes de plage, etc. Recevoir une carte fait toujours plaisir. Pour faire votre choix, consultez notre catalogue en ligne : <http://www.braille.be/fr/nous-soutenir/cartes-de-voeux> ou contactez notre équipe de bénévoles qui gère la vente des cartes de vœux, disponible tous les lundis de 10 h à 16 h au numéro 02 533 32 11. D'avance, merci !



Le plan de diversité, une plus-value pour chaque entreprise

Une variété de talents, d'expériences et de compétences rend une entreprise plus forte. Grâce au plan de diversité, Select Actiris aide les employeurs à répondre aux évolutions d'une société en mutation.


Découvrez vite notre accompagnement gratuit et notre soutien financier.


➤ select.actiris.brussels
☎ 02/505 77 05
➤ servicediversite@actiris.be



nous cultivons la diversité
diversiteit, daar werken we mee



Avec le soutien du Fonds social européen 

valeo added 

VALEO, ENTREPRISE VISIONNAIRE

SYSTÈMES DE CONFORT
ET D'AIDE À LA CONDUITE



SYSTÈMES
THERMIQUES



SYSTÈMES
DE PROPULSION



SYSTÈMES
DE VISIBILITÉ



VALEO est un équipementier automobile,
partenaire de tous les constructeurs dans le
monde.

Entreprise technologique, Valeo propose des
systèmes et des équipements innovants
permettant la réduction des émissions de
CO2 et le développement de la conduite
intuitive.

Le Groupe VALEO emploie 113000 collaborateurs
dans 33 pays répartis sur 186 sites de production,
59 Centres de Recherche et Développement et 15
plates-formes de distribution.



Valeo est fier d'avoir couru
les 20km de Bruxelles aux
côtés de La Ligue Braille,
que nous remercions pour sa
bonne organisation!





Merci aux joueurs de la
Loterie Nationale. Grâce à eux,
la Loterie Nationale soutient,
cette année encore,
la Ligue Braille.

#CHACUNCOMPTE

 Loterie
Nationale